

relations

MONTRÉAL

FÉVRIER 1975

VOL. 35, NO 401

PRIX: 75c

DROITS DE L'HOMME et RÉCONCILIATION

relations

revue du mois

publiée par un groupe de membres de la Compagnie de Jésus

COMITÉ DE RÉDACTION :

Irénée DESROCHERS, directeur
Guy BOURGEOULT, secrétaire
Jacques CHÉNEVERT, Gabriel DUSSAULT, Michel DUS-
SAULT, Julien HARVEY, Pierre LUCIER, Marcel MARCOTTE,
André MYRE, jésuites, et Yves VAILLANCOURT.

ADMINISTRATION : Albert PLANTE

RÉDACTION, ADMINISTRATION et ABONNEMENTS :
8100, boul. Saint-Laurent, Montréal — H2P 2L9
tél.: 387-2541.

PUBLICITÉ : Liliane SADDIK, 1700, rue Allard, Ville Brossard.
Téléphone: 678-1209.

numéro 401
février 1975

SOMMAIRE

DROITS DE L'HOMME ET RÉCONCILIATION

- Le rôle de l'Eglise touchant les Droits de
l'Homme au Canada. Mgr Remi J. De Roo 35
- L'évangile: source de réconciliation ou
de discorde?. André Myre 42
- Pour une Eglise au service de la
réconciliation. Guy Bourgeault 46
- Quelques propos sur l'oecuménisme Jean Porret 49
- Est-ce qu'on m'honore ou on se moque
de moi?. Mgr Helder Camara 50
- Foi chrétienne et expérience maoïste
(Lectures du mois). Denis Legris 52
- Famille et sacrement de la réconciliation (compte rendu)
Guy Bourgeault 55
- Les évêques de l'Inter-Montréal font le point
Pierre Lucier 56

CHRONIQUES

- Cinéma: "Les Dernières Fiançailles"
de J.P. Lefebvre Yves Lever 59
- Littérature: Louis Hémon. René Dionne 61
- Théâtre: La marée de la vie Georges-Henri d'Auteuil 62

Relations est une publication des Editions Bellarmin.

Prix de l'abonnement: \$8 par année. Le numéro: 75¢



Relations est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le Répertoire analytique d'articles de revue du Québec (RADAR) de la Bibliothèque nationale du Québec, dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*.
Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0143.

Nouveautés

MIRACLES DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

par Jean Le Marchant,
publiés par Pierre Kunstmann
15,5 x 25 cm, 294 pages. Prix: \$9.00

...

LA CRISE URBAINE

R.A. Roberge, éd.
15 x 23 cm., VIII, 210 pages. Prix: \$5.25

...

REGIONAL ECONOMIC DEVELOPMENT

O.J. Firestone, Ed.
15 x 23 cm., XII, 276 pages. Prix: \$9.75

...

L'HOMME, LES RELIGIONS ET LA LIBERTÉ

Robert Choquette, éd.,
15 x 22 cm., 147 pages. Prix: \$3.75

En vente chez votre libraire et aux:

Editions de
l'Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario, Canada - K1N 6N5

Numéro spécial de "Relations"

Janvier 1975

FAMILLE et SOCIÉTÉ

"Un grand merci pour le numéro 400 de **Relations**. Dans l'intérêt immense que semble vouloir soulever "Chantier '75", la voix de **Relations** vient prendre sa place parmi d'autres et apporter sa contribution qui n'est pas petite."

\$0.75 le numéro

Prix spéciaux pour quantités

RELATIONS

8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal Tél.: 387-2541

DROITS DE L'HOMME ET RÉCONCILIATION

S'il est vrai que les vérités concernant la dignité de l'homme et ses droits sont un bien commun de tous les hommes, nous en trouvons, quant à nous, l'expression la plus complète dans l'Évangile. Et nous puisons aussi dans l'Évangile le motif le plus pressant de nous engager à la défense et à la promotion des droits de l'homme...

Réfléchissant sur (nos) expériences (pastorales) à la lumière de l'Évangile, nous voulons lancer un appel concernant les droits de l'homme et la réconciliation... Nous voulons élever la voix au nom de tous les hommes sans voix qui souffrent d'injustices...

Nous célébrons en ce moment une Année sainte de renouvellement et de réconciliation.

PAUL VI

en union avec les Pères du Synode, 23 octobre 1974.

Le rôle de l'Église touchant les Droits de l'Homme au Canada

par Mgr Remi J. De Roo
évêque de Victoria*

Introduction

Il y a quelque temps, une maman noire d'Halifax disait à son bambin de cinq ans qu'elle allait avoir un enfant. L'enfant lui répondit: "Très bien, maman, mais soyez sûre d'en avoir un blanc. Nous ne voulons pas ici d'enfants noirs!"

Celui qui me rapporta ce fait, un Protecteur des Droits de l'Homme de la Nouvelle-Ecosse, M. Shingai Nyajeka, me rappelait aussi qu'une école maternelle fit un test auprès d'un même nombre d'enfants noirs et blancs. On leur présenta des poupées semblables, brunes et blanches. En réponse à la question: "Donnez-moi la poupée qui a mauvaise mine", plus de 90% des enfants noirs et 75% des enfants blancs prirent la poupée brune.

On s'interroge naturellement. Pourquoi les enfants noirs repoussent-ils leur couleur? Pourquoi les enfants blancs montrent-ils si jeunes de l'étroitesse d'esprit? Notre culture occidentale instille-t-elle le préjugé que "le bien est blanc"(1)?

Bien des Canadiens prennent pour acquis les droits de l'homme. Ils présumant que, dans notre société démocratique, tous les citoyens ont, également, jouissance de ces droits. Or, on a démontré bien des fois que certains Canadiens sont ici moins égaux que d'autres. Une proportion substantielle

de nos gens sont victimes de discrimination dans les domaines culturel, économique, et autres.

Quelques exemples suffiront. John Porter a analysé, dans *The Vertical Mosaic*, le phénomène selon lequel les enfants de familles riches et influentes acquièrent généralement plus de richesse et d'influence que les autres Canadiens(2). Philip Loehr a étudié l'exploitation dont sont victimes les fermiers des prairies de l'ouest et décrit leur condition comme un "Tiers Monde au Canada"(3). L'ouvrage de Herald Cardinal *The Unjust Society* a exposé certaines des doléances de nos Indiens indigènes. Le président de la Fraternité des Indiens indigènes, George Manuel, écrivait tout récemment *The Fourth World*, dans lequel il propose un nouveau modèle de vie où Indiens et non-indiens pourraient vivre dans l'harmonie (4). Enfin une enquête ontarienne sous le titre *Teaching Prejudice* a établi que les manuels scolaires présentent généralement les chrétiens canadiens de race blanche comme des gens dévoués et religieux, tandis qu'on étiquette les Indiens indigènes et les Noirs de sauvages ou de superstitieux (5).

Ceux qui travaillent en faveur des droits de l'homme rencontrent sans cesse des situations où des minorités reconnues sont soumises, de façon subtile ou ouverte, à de la discrimination et à de l'hostilité extrêmement difficile à déraciner. On pourrait relever de semblables observations à propos des femmes dans la société, des handicapés physiques et mentaux, à propos des gens d'une orientation sexuelle différente et des autres habituellement jugés en désaccord avec les normes reçues jadis.

* Allocution de l'évêque de Victoria (C.B.), le 20 septembre 1974, lors d'une "Consultation" inter-Eglises, organisée par le Conseil canadien des Eglises et la Conférence catholique canadienne, sur les Droits de l'Homme, à Ottawa. Mgr De Roo est président de la Commission des Droits de l'Homme de la Colombie Britannique. (Traduction Relations.)

Pas besoin de développer ce point davantage. Ces situations ont un impact social, culturel et psychologique extrêmement sérieux. Il demeure difficile d'indiquer exactement les remèdes qu'il faut, ainsi que les processus ou techniques qui en assureront l'application efficace (6).

Les droits de l'homme: une préoccupation de l'Eglise

L'Eglise est appelée à affronter ces situations en vertu de la mission qu'elle a de marcher sur les traces du Christ.

Dieu a proclamé dans le Christ la dignité de tout homme et la libération de tous les hommes. L'Ancien comme le Nouveau Testament assimilent la libération de toutes les formes d'oppression à l'établissement du Royaume (7).

L'Evangile m'enseigne que les hommes ont grande valeur et que Dieu a souci des faibles et des petits. Jésus s'est identifié, aux yeux de Jean-Baptiste, comme le Messie qui fait voir les aveugles, marcher les boiteux, entendre les sourds. Il a apporté aux pauvres et aux opprimés la Bonne Nouvelle de l'authentique délivrance. Il s'est identifié aux opprimés et aux marginaux de la société. Et la grande vision du Jugement dernier de Matthieu assimile le soin des plus petits d'entre nos frères à la reconnaissance et à l'amour que nous avons du Christ lui-même (8).

L'Eglise a souvent failli à vivre selon sa vocation en s'identifiant aux pauvres et aux opprimés, et en ayant compassion pour les pécheurs, comme fit Jésus. En dépit, néanmoins, de toutes ses insuffisances, l'Eglise du Christ, vaste comme le monde, possède une tradition de deux mille ans de sollicitude pour l'homme. Je suis heureux d'appartenir à cette Eglise qui me met à même de participer à la puissance spirituelle de son témoignage communautaire et de son action en faveur de la justice.

Je me sens engagé dans la cause des droits de l'homme à la fois comme citoyen et comme membre de l'Eglise. Mon expérience a beau être limitée, je m'estime privilégié de partager mes vues avec vous. La discussion et la critique constructive peuvent rendre plus profonde notre compréhension des choses et plus ferme notre commun dessein.

J'ai été frappé par l'accord de pensée que manifestent par le monde les

déclarations des principaux corps religieux sur les droits de l'homme. Les insuffisances de temps et de ressources ont réduit mes recherches. Et c'est surtout à des sources catholiques romaines que je puise mes citations de documents ecclésiastiques. J'espère éventuellement refaire sur ce point l'équilibre; veuillez m'en excuser. Je recevrai avec gratitude toute suggestion qui complète ma bibliographie (9).

La façon chrétienne de comprendre la dignité et le dessein de l'homme s'accorde bien avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme que proclama l'Assemblée générale des Nations-Unies, le 10 décembre 1948. Avec la plupart des hommes d'Eglise, je me suis réjoui de ce que le pape Jean XXIII, dans son message de 1963, *Pacem in terris*, sur la paix dans le monde, apporte son plus cordial appui à la Déclaration des Nations-Unies.

Le second concile du Vatican proclama, comme un signe des temps, le progrès dans la reconnaissance de la dignité et de la fraternité humaines. Il y vit la naissance d'un nouvel humanisme et avança que l'avenir repose entre les mains de ceux qui donnent de l'espoir à l'homme moderne (10).

Le pape Paul déclara, en son discours de clôture du concile Vatican II, que l'homme moderne et ses problèmes doivent être au cœur des préoccupations de l'Eglise. Il développa sa pensée, en 1967, dans sa lettre *Populorum progressio*. Il en appelait à un "humanisme transcendant" et au développement intégral de l'homme et de tous les hommes comme à l'objet même de la préoccupation de l'Eglise (11).

La Conférence mondiale de Kyoto sur la Religion et la Paix, en 1970, posa la question: "Donnons-nous voix aux sans-voix ou répétons-nous seulement les rationalisations des gens en place?" Suivit alors l'avertissement qu'il nous fallait ensemble vivre ou mourir. Si nous ne nous engageons ensemble dans la lutte pour la paix, nous aboutirons ensemble au même abîme (12).

Description des Droits de l'Homme

Philosophes et juristes pourront discuter des années sur la nature précise et les implications des droits de l'homme. Ils s'entendent toutefois sur ceci qu'une société ne peut subsister que si nous reconnaissons une source commune de "nos traditions de civilisation".

Walter Lippmann soutient dans *The Public Philosophy* que la pierre de touche de notre civilisation est la re-

connaissance du droit de tout homme à la liberté, à l'égalité et à la fraternité en face de la loi (13).

La plupart des gens seraient d'accord avec lui. A partir de là, je soutiendrais avec bien d'autres chercheurs qu'il doit y avoir, pour base des droits de l'homme, "un ordre fondé et inscrit dans la nature des choses". Je sais aussi que d'autres préfèrent l'approche d'un positivisme logique. Ce système n'accepte point, pour base des droits de l'homme, de loi naturelle, mais seulement une loi positive, "l'ensemble des accords qui lient les parties et sont reconnus par les gens" (14).

Que nous fassions remonter ces droits de l'homme et ses libertés fondamentales à la loi naturelle, à la loi positive ou à la coutume, nous sommes tous d'accord, je suppose, pour reconnaître que le bien-être de l'humanité les réclame essentiellement (15).

On les revendique souvent sous forme de libertés ou comme des libérations: libération du besoin et de la peur, libération de toute forme d'oppression, liberté de conscience, liberté d'expression, etc.

Ces droits "négatifs" sont capitaux, mais nous devons aussi promouvoir nos droits "positifs". Il nous faut la liberté pour quelque chose: le droit à la vie, le droit à l'entier développement physique et spirituel selon nos desseins et nos talents individuels et collectifs.

Je ne considère pas les droits de l'homme comme une liste de réclamations à l'endroit de la société. Des droits sans devoirs ne sont pas dans notre tradition biblique. L'humanité est créée à l'image d'un Dieu personnel qui aime. Les droits de l'homme sont, à mes yeux, les qualités ou les conditions nécessaires aux gens pour devenir pleinement humains, pour vivre, aimer, être estimés, pour exprimer leurs relations et s'engager.

Le rôle spécifique de l'Eglise

Je vous propose mon point de vue sous la forme d'une question. Indépendamment de notre façon de présenter les droits et les libertés de base de l'homme, ne pouvons-nous pas nous entendre pour travailler ensemble à leur mise en application? Je soutiens qu'un tel service valoriserait la société ou les institutions civiles aussi bien que l'Eglise.

Un ami, qui savait que je préparais cette allocution, me suggérait que le

nombre de lois votées par les gouvernements ou celui des programmes de nos organismes sociaux comptait fort peu. La législation et les structures ne sauraient seules établir la justice et la moralité. Individus et sociétés doivent sentir le besoin d'un changement des coeurs avant qu'ils acceptent les processus de conversion dans leurs vies et leurs institutions. Sans un tel redressement des changements, les déclarations de droits de l'homme deviennent de pures moqueries.

Ce défi touche déjà une zone où l'Eglise devient, pour les autres institutions, un partenaire vital. Le message évangélique, en ce qu'il a de plus profond, interpelle les dispositions intimes des gens et les actions quotidiennes qui en résultent.

Comme aperçu de la promotion des droits de l'homme que pourraient entreprendre conjointement l'Eglise et l'Etat, je propose trois thèmes principaux:

1. L'Eglise en dialogue
2. L'Eglise exerçant la critique
3. L'Eglise à l'oeuvre.

1. L'Eglise en dialogue

Nous avons besoin d'un dialogue continu entre l'Eglise et la société sur le sens et l'application des droits de l'homme. Plusieurs sujets surgissent spontanément à l'esprit.

a. L'Eglise peut aider à formuler de la meilleure façon les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Il faut sans cesse repenser ces droits à mesure que de nouvelles conditions de civilisation ou de technologie font apparaître de nouveaux droits.

Certains droits sont encore formulés dans le style du 18^e siècle. Ce style reflète des modes de pensée d'époques révolues. Nous avons encore affaire à la fausse dichotomie de la solution intellectuelle face à la solution éthique ou morale. De nouvelles connaissances résoudre-t-elles nos problèmes sociaux? Ou devons-nous relever le défi plus ardu de découvrir les critères fondamentaux qui sont à la base des droits humains? Comment pouvons-nous ensemble clarifier les objectifs qui donnent sens à la vie?

b. Certains droits fondamentaux ne sauraient être négociés. Nous devons

identifier ces droits inaliénables qu'il faut défendre contre les institutions qui gouvernent la société. Nous devons distinguer ces droits de ceux que le bien commun nous permet de négocier ou de compenser légitimement. Il est important que nous discutions de la pertinence des droits et idéaux de l'homme et que nous les comparions à la réalité, aux données de la vie, aux conditions économiques, sociales et culturelles de la société moderne.

Pour illustrer ce que je viens de dire, je rappelle le conflit entre l'ancienne formule des droits absolus de propriété, ou de l'exclusive possession privée, et les demandes croissantes des citoyens en faveur de l'accès du public aux ressources et aux avantages naturels qui sont légitimement l'héritage de tous, riches et pauvres.

Un autre sujet d'examen est la tendance croissante à régler les conflits sociaux par l'intervention de l'armée ou de la police, par l'usage de la force plutôt que par la recherche concertée de solutions raisonnables qui soient acceptables à tous.

c. L'Eglise pourrait aussi engager un dialogue créateur sur la mise en oeuvre des droits de l'homme dans des actions sociales et politiques. Les membres de l'Eglise peuvent aider à clarifier les présupposés fondamentaux ou principes sur lesquels repose notre société démocratique et dont dépendent toutes les relations humaines.

Les "déterminismes" sociaux: des perceptions différentes des réalités sociales.

Un dialogue profitable suppose que nous sommes conscients de nos conditionnements culturels. L'agaçante question: pourquoi tant de chrétiens, qui semblent généreux et consciencieux, se montrent-ils si peu sensibles aux appels pressants de problèmes ordinaires de justice sociale? Cette question soulève la question plus profonde de la perception qu'ont les gens de la réalité et de l'image qu'ils se font d'objectifs significatifs. Le système des valeurs qui en résulte ou la visée directrice qui guide les gens peut s'appeler leur système de pensée.

L'économiste canadien William Ryan, présentement établi à Washington, décrit ainsi le système de pensée dominant en Amérique du Nord: "centré sur les choses", "polarisé par le succès", "poursuivant l'impossible", "fasciné par la technique". Ryan suggère que nos tours d'esprit s'orientent toujours vers

l'efficacité, la concurrence, les attestations, "l'objectivité" et les résultats en chiffres. La liberté est souvent assimilée à la puissance de dominer. Le résultat est que les plus aimables qualités de l'homme, la collaboration, l'amitié et l'amour, ne sont point reconnues (16).

Un autre économiste, Gale Stewart, avance que toute la société contemporaine ressemble à une usine. Nos relations entre nous et avec notre milieu ne sont pas d'abord celles d'êtres humains dans une communauté d'habitat, reliés entre eux par un tissu subtil et savant de relations toujours changeantes, mais celles d'unités spécialisées d'une machine sans âme. Peu d'incitation dans ce monde à développer de plus en plus, avec les autres et avec la nature, des relations pleines et ouvertes qui transforment. Nous avons plutôt toute liberté de nous manipuler, contraindre et menacer les uns les autres dans la poursuite de "choses" tangibles et intangibles: "lancements domiciliaires", "droits égaux", "nature sauvage", "articles d'exportation", "unité nationale", "profits". Les rôles que nous jouons dans la machine déterminent de plus en plus qui nous sommes, qui sont nos amis, le lieu où nous vivons, — nous vivons de plus en plus à l'intérieur de l'usine. Dans les rôles et les personnages assignés par l'usine, ses règles et ses règlements, nous allons de l'avant, sous la terrible consigne technologique de la croissance à tout prix: produire des choses, produire encore, en produire toujours plus (17).

Le type de société modelé sur l'usine compétitive révèle le présupposé que des peuples doivent être gagnants et d'autres perdants. Mais devons-nous accepter cette norme?

William A. Dyson conteste le principe même selon lequel nous formulons les droits de l'homme. La notion même de "droits", qu'impliquent la pensée et le Droit de l'Occident, à ce qu'il prétend, n'est plus viable. En tant que concept, pense-t-il, elle "ne libère pas". Notre façon habituelle d'aborder les droits repose sur des conceptions et des façons de faire où l'autre personne a figure d'adversaire, d'homme à vaincre. Cette conception ne correspond pas à l'esprit de l'Evangile. Ses conséquences ne sont pas humaines. Elle aboutit fondamentalement à un conflit et non à une collaboration. Dyson avance que "toute la conception occidentale des droits n'a en soi aucun sens des immenses ressources de l'homme, de la richesse de chaque personne ou de chaque groupe, ou de l'humanité en sa totalité. Cette conception des "droits",

en définitive, tend, dans ses effets, plutôt à délimiter qu'à encourager et à libérer les puissances et les capacités de l'homme. Par un paradoxe, les "droits", comme les perçoit présentement l'Occident, semblent accroître la "liberté"; en fin de compte, ils mènent à l'opposé" (18).

Ces exemples montrent comment des systèmes de pensée produisent souvent des visions étriquées. Nous pouvons aisément en devenir les prisonniers inconscients. Le cardinal Flahiff déclarait, à Rome, au Synode des Evêques de 1971: "Si nous n'arrivons pas à rompre avec le système ou, du moins, à garder devant lui notre liberté d'esprit, de manière à le juger et, au besoin, à le rejeter, nous ne sommes plus que des engrenages dans la machine. La fidélité à l'Evangile de Jésus-Christ exige que son peuple s'élève au-dessus de tout système qui asservit car jamais une idéologie ou un système ne pourront exprimer adéquatement le Royaume de Dieu..." Il poursuivait: "Le christianisme libère. Il libère du péché, — non seulement du péché personnel, mais encore et peut-être surtout du péché social, puisque ce dernier, comme le péché originel, crée une situation où le péché de l'individu devient aisé et acceptable" (19).

Les évêques catholiques romains du monde entier ont accepté la thèse qu'il ne saurait y avoir de vraie justice sans que croisse notre perception de la réalité à la lumière des principes fondamentaux de l'Evangile. Au-delà de la théorie il y a les actes de justice.

Dans les textes du Synode publiés le 30 novembre 1971 sous l'autorité de Paul VI, les évêques de l'Eglise catholique romaine déclarèrent que "l'action en faveur de la justice et de la participation à la transformation du monde" exprimait "une dimension constitutive de la prédication de l'Evangile". Une telle action relève de "la mission de l'Eglise dans l'oeuvre du rachat de la race humaine et de sa libération de toute situation d'oppression".

Peter Berger signale, dans son livre *The Social Construction of Reality*, qu'en fin de compte nous nous créons les institutions qui répondent à nos idées de base sur la nature de la réalité et des relations humaines, sur notre connaissance de l'homme. La plupart des gens, sans s'en rendre compte, appliquent ces jugements de base à leur conduite de chaque jour et jugent leurs actes manifestement corrects puisque les autres agissent ainsi (20).

Cela implique, pour la promotion au Canada des droits de l'homme et des libertés fondamentales, des conséquen-

ces cruciales. A mon avis, le développement de la justice sociale par la reconnaissance des droits de l'homme n'est pas une orientation entre plusieurs que la pastorale chrétienne peut choisir. Plus exactement, "il appartient à la nature de l'option fondamentale que les chrétiens doivent prendre comme cadre de base de leur discernement et de leurs décisions" (21).

Certains estimeront qu'il est pratiquement impossible d'appeler les individus et les groupes à se changer le coeur ou à se convertir et à agir en conséquence. Mais les problèmes que nous venons d'indiquer constituent un défi stimulant pour les membres de l'Eglise qui sont persuadés que la promotion des droits de l'homme est une dimension constitutive du christianisme.

Les résultats que donnent les systèmes de pensée des gens invitent à scruter davantage les principes de foi qui les sous-tendent, nos "déterminismes" sociaux et culturels, nos pré-suppositions, nos expériences personnelles. Ils posent le problème de l'influence des groupes homogènes et de la façon dont nous exprimons en concepts nos intuitions premières. Ils concentrent l'attention sur les façons dont se modifient gens et structures.

A mon avis, nous ne devrions pas, lorsque nous traitons des droits de l'homme, nous limiter aux aspects historiques, politiques ou sociologiques. Si nous entendons travailler ensemble avec succès au développement intégral de l'homme, nous devrions aussi tenir compte des principes philosophiques, moraux et théologiques qui fondent notre action.

2. La fonction critique de l'Eglise

J'espère que la contribution de l'Eglise au dialogue sera créatrice, formulant des idéals ou utopies, tout en demeurant ferme sur l'absolu, éclairant les données, contestant les suppositions. Elle accomplira alors vraiment un rôle vital en qualité de critique de la société. Mais l'honnêteté et l'humilité appellent une observation. Pour mériter créance, l'Eglise doit aussi tourner sa critique vers ses membres et ses institutions. Sans cette auto-critique interne, ses propositions soulèveront peu d'enthousiasme. Aujourd'hui, les gens ne veulent pas seulement d'une prédica-

tion en parole, mais, également et peut-être avant tout, d'un témoignage en acte.

Voici quelques domaines où s'impose la réflexion critique:

a. Notre conscience croissante du caractère politique et pas seulement humanitaire des questions des droits de l'homme. Ne point tenir compte de cette distinction conduit à l'abus idéologique et politique des droits de l'homme. Les questions morales sont aussi des questions politiques et les questions politiques sont de plus en plus des questions morales. Dans notre croissante interdépendance collective, la société doit permettre aux sous-privilegiés de jouir de leur liberté et d'exercer leurs droits.

b. L'Eglise peut mettre en question le modèle statique des droits de l'homme encore dominant en bien des secteurs, et pousser à l'acceptation d'un modèle de développement dynamique des droits, avec les responsabilités correspondantes pour les individus et les groupes. Ce modèle répond mieux à la nouvelle conscience historique de l'homme et à la maîtrise croissante qu'il a sur son destin.

Les droits fondamentaux ne changent point. Mais, par delà ces droits inaliénables, se développe sans cesse une liste de droits et de garanties que réclame la perception croissante que nous avons des conditions nécessaires au plein développement humain.

c. L'Eglise peut aider à faire voir les contradictions internes, en pensée et en pratique, dans les politiques courantes des droits de l'homme. C'est un pas vers l'acceptation et la mise en oeuvre plus complète de libertés significatives.

d. L'Eglise peut, dans ses propres politiques des droits de l'homme, donner l'exemple de l'ajustement aux nouvelles réalités sociales et de notre intelligence renouvelée de l'homme. Ayant rétabli l'ordre chez elle, l'Eglise sera mieux à même de réclamer des gouvernements une structure judiciaire complète, pour établir les droits de l'homme proclamés en théorie.

e. De la position avantageuse que lui confère sa vision mondiale, la communauté chrétienne peut attirer l'attention sur les implications globales des droits de l'homme et insister pour que les politiques canadiennes tiennent compte de notre croissante interdépendance pla-

nétaire et des systèmes d'aide dont dépend la vie d'autres peuples en différentes parties du globe. Les conférences internationales récentes et prochaines qui montrent les responsabilités du Canada à propos des droits de l'homme concernent le Loi de la Mer (Caracas, août 1974), la Population mondiale (Bucarest, août 1974), la Conférence internationale de l'alimentation (Rome, novembre 1974), l'Habitation humaine (Vancouver, 1976), les conférences de GATT, CNUCED, etc.

f. L'Eglise peut contester les pré-supposés du libéralisme économique ou de tout autre système qui fausse la balance en faveur des puissants contre les économiquement et politiquement faibles. La reconnaissance des droits ne devrait pas être sujette au jeu d'influences nationales ou internationales. Gens du riche Occident, nous sommes portés à traiter les pays pauvres comme la plupart des riches traitent les pauvres.

g. Ayant présentes à l'esprit nos réflexions précédentes sur les systèmes de pensée, nous regarderons avec attention le Droit canonique et le Droit civil. Ecartons-nous trop aisément comme étrangers à notre monde ou anormaux, les gens qui ne vivent pas selon nos codes établis? Nos Indiens indigènes et nos Esquimaux sont souvent victimes de ces mentalités dominantes, ainsi que les divorcés et remariés, les familles mono-parentales, ceux qui sont d'orientations sexuelles différentes, les anciens prisonniers, certaines classes de gens que leur condition sociale avilit automatiquement. La plupart d'entre nous avons été marqués par une idéologie individualiste ou par une morale chrétienne qui fait reposer le fardeau d'observer la loi sur les épaules du citoyen individuel. Tandis que l'on admire, en son particulier, les riches dirigeants d'entreprises malhonnêtes et parfois les acclame en public. Ils ont le prestige et la puissance politique. Au même moment, des particuliers défavorisés, encourent, pour une légère offense, la flétrissure d'un casier judiciaire et passent leur vie dans un déshonneur persistant.

Pendant ce temps, ni l'Eglise ni l'Etat n'acceptent sérieusement leur responsabilité de changer les conditions de vie qui parfois poussent ces gens à violer la loi. Ainsi le péché social, cette discrimination et cette oppression incorporées à nos sociétés et à nos institutions, est rarement reconnu et moins encore corrigé.

Dans l'Eglise et dans l'Etat, il nous faut évoluer d'une morale individualiste à l'excès, insistante sur les devoirs, les obligations et l'obéissance, à une morale qui souligne davantage les droits de l'homme, la responsabilité aussi bien collective qu'individuelle et la ré-formation des structures socio-économiques et politiques.

Notre conscience sociale plus éveillée pose des questions. Qui définit la moralité? Qui a le pouvoir de modeler la société? Qui dresse l'ordre du jour? Qui définit les problèmes? D'après quelle conception de l'ordre social a-t-on dressé la liste des droits jugés valables et praticables et ceux qui ne le sont pas? Pourquoi voit-on tout de suite avec suspicion ceux qui cherchent à promouvoir les droits de la minorité et à introduire les changements sociaux nécessaires? Pourquoi voit-on de la subversion dans le travail effectif, concret, pour un ordre plus humain et certains droits humains? Pourquoi accollait-on si aisément les étiquettes de socialiste, communiste, factieux, agitateur, révolutionnaire, etc. à ceux qui se dressent contre l'ordre établi en vue d'une société plus juste?

h. En modifiant légèrement le point de vue, on pourrait dire que les meilleurs fidèles de l'Eglise sont le groupe de ceux qui constamment contestent les idoles de ce monde.

Si l'Eglise doit établir avec les faibles une solidarité qui a du sens et s'engager comme institution à inspirer et à promouvoir du changement dans l'ordre socio-politique, elle doit avoir le courage de parler ouvertement.

Pas besoin de se présenter en adversaire. On accède mieux à la vérité dans l'humilité et le respect mutuel.

Mais l'Eglise ne peut se satisfaire d'écouter les agents de changement social et de recueillir et répandre les programmes ou les initiatives des autres.

Nous ne pouvons accepter les définitions données par d'autres de la réalité, pour cadre de la vision totale que nous avons de ce que doivent être idéalement les droits de l'homme. Nos traditions chrétiennes et l'Evangile vécu nous donnent des vues uniques. Par loyauté envers les autres, nous devons présenter ces vues dans une lumière qui les rend intelligibles. Ainsi, l'Evangile nous déclare que les libérations économique et politique ont leurs limites. La subsistance économique est vitale, mais la qualité de la vie humaine est plus importante encore.

Qui contestera le dogme du P.N.B. selon lequel la consommation est le bonheur? Qui contestera notre système législatif et socio-économique où un code pénal interdit la transgression de la loi et pourtant, en fait, impose la transgression à cause de la pression insupportable faite au pauvre de rester dans la course à la consommation? Qui va réformer un système socio-politique qui refuse des salaires de base et la sécurité économique minimale mais ne donne pas le moyen de participer à notre société de consommation et même écrase ceux que le désespoir amène à prendre ce que le public reconnaît être le lot de tous?

Un autre exemple d'implication morale pour l'Eglise est la situation déplorable des migrants, du pays ou de l'étranger. Les migrants ont sûrement droit à la pleine citoyenneté et aux droits de l'homme dans leur nouveau foyer. Mais qu'en est-il de leur droit fondamental à être reconnu personnellement et collectivement là où ils sont nés? Ce droit naturel n'a-t-il pas priorité sur les autres? Les gens des campagnes doivent-ils se voir forcés d'émigrer à la ville? Les populations autochtones doivent-elles se voir contraintes d'abandonner leurs lieux de séjour préférés pour engager la lutte de la survie dans nos jungles de béton? Ne devraient-elles pas avoir droit à un choix informé (22)?

Nous parlions plus tôt de nos perspectives d'avenir créatrices. Le règlement des réclamations territoriales des indigènes ou des autochtones se dessine comme un problème canadien majeur. Qu'en est-il de l'impact psychologique des solutions possibles aux réclamations des autochtones sur les autres citoyens du pays? Les Eglises coopéreront-elles en préparant leurs gens à accepter un règlement juste et durable de ces réclamations qu'elles auront reçues dans une atmosphère de respect et de justice? Ou bien ces négociations de traités vont-elles encore aboutir seulement à des brassées de bibelots, bibelots cette fois de millions versés pour les "acheter"? Quelle sera, à l'avenir, la condition de ces minorités reconnues, les immigrants, les peuples que forment les Indiens du pays et les Esquimaux? Demeureront-ils comme des étrangers, spectateurs d'une société canadienne qui les a laissés tomber? La puissance fera-t-elle toujours le droit pour que prospèrent les plus forts, tandis que les minorités sans pouvoir sont immolées sur les autels de l'opportunisme?

Il est facile de poser des questions. Mon propos ici est d'ouvrir des voies

à votre réflexion, non d'abuser de votre patience. Ma dernière remarque, avant de discuter l'action de l'Eglise, touche l'usage du pouvoir.

Les Droits de l'homme et l'usage du pouvoir

Les implications morales de l'usage du pouvoir nous fixent aujourd'hui sur un dilemme capital. On peut soutenir que, faute de consensus dans la société sur les normes éthiques fondamentales, le dynamisme du pouvoir dans nos institutions se fausse rapidement. Nous avons insuffisamment reconnu la dimension sociale des droits de l'homme et les devoirs et responsabilités qui y répondent dans le corps social comme chez l'individu.

Le résultat est que certains particuliers ou groupes minoritaires estiment que tous les moyens sont bons pour poursuivre leurs desseins. On peut le montrer à propos de conflits de travail, d'oppositions raciales, tout comme en politique. Un peu partout se multiplient le terrorisme et les abus aux dépens des tiers, par la piraterie, les occupations accompagnées de vandalisme, les grèves qui compromettent le bien-être collectif et l'ordre commun, etc.

Cela aboutit à la création de nouvelles classes d'exploités; au mépris impudent des innocents; au caractère de plus en plus âpre et batailleur des négociations d'accords; aux représailles et aux vengeances massives contre les groupes minoritaires; à l'extension sournoise à travers le pays de méthodes de plus en plus violentes.

Nous manquons d'un consensus social d'aujourd'hui sur les normes morales. Cette carence d'un objectif clair et d'un engagement commun est un des plus graves dangers qu'affronte aujourd'hui la démocratie. L'Eglise demeure une des quelques institutions importantes capables encore d'aborder ce problème avec sérieux. Un dialogue bien conduit, là-dessus, nous amènerait au cœur même du problème total des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La fin ne justifie jamais les moyens.

Si la tendance courante continue à manipuler les gens et les groupes par n'importe quel moyen et à n'importe quelle fin, si, au nom de la liberté, nous détruisons les fondements mêmes sur lesquels s'édifie la liberté, nous pourrions bien voir bientôt l'effondrement de notre civilisation occidentale.

Mais loin de moi de créer ici une

atmosphère de découragement; c'est tout le contraire. Nous avons lieu d'être optimistes sur l'avenir du Canada. Notre conscience croissante des droits de l'homme et des libertés fondamentales justifie de grands espoirs.

Allons donc avec joie et confiance au défi qui nous attend. Je proposerai maintenant quelques types d'action que l'Eglise peut entreprendre à propos des droits de l'homme.

3. L'Eglise à l'oeuvre*

a. Une Déclaration de foi en l'Humanité

Tout comme Dieu a manifesté sa confiance dans la nature humaine par l'incarnation de son fils, Jésus-Christ, tout ainsi l'Eglise ne doit pas hésiter à se laisser impliquer dans les affaires humaines, en particulier à propos des droits de l'homme, en témoignage de sa foi dans l'Evangile.

L'Eglise est une communauté de pèlerins en route vers le Royaume. Elle n'est pas arrivée à l'état de perfection et, sur terre, elle n'y arrivera jamais. Elle ne devrait pas avoir peur de se salir les mains et de partager le lot commun des hommes. Comme le pape Paul VI le disait, au Vatican, au Corps diplomatique, en janvier 1967: "Une Eglise désincarnée et séparée du monde n'est plus l'Eglise de Jésus, le Verbe incarné."

b. L'Eglise avocate

J'aimerais que l'Eglise se fasse mieux connaître comme l'avocate de toutes les minorités et de tous les groupes opprimés. Elle a une situation unique pour aider à faire apparaître des situations sociales, pour parler au nom des sans-voix, pour les aider à prendre la parole et pour assurer qu'ils seront entendus quand ils parlent.

Dans la société d'aujourd'hui, la neutralité est un choix politique. Si nous ne nous identifions pas aux opprimés, notre abstention même et notre inertie sont un poids considérable en faveur du statu quo. Si nous croyons aux valeurs humaines fondamentales et aux

droits humains inaliénables, nous devons aider ceux qui sont privés de leurs droits quand il s'agit de mesures politiques et de décisions publiques. Autrement, les plus faibles seront laissés dans les marécages de l'histoire pendant que notre société technologique s'engage, à la course, dans l'avenir.

Dans l'intérêt même de la société, l'Eglise doit soutenir les droits des minorités à participer à la détermination des projets collectifs. Les groupes minoritaires ont leurs façons particulières d'envisager les droits de l'homme. Ils soulignent des valeurs différentes dont la perte appauvrirait notre mosaïque canadienne. Pour la survivance de la vraie démocratie, l'Eglise doit aider à prévenir les abus aux dépens des minorités plus faibles, leur exploitation comme de pions, d'otages ou d'objets que l'on manipule dans les luttes d'influence économiques et politiques.

c. Education

Pour atteindre ces buts plus haut mentionnés, l'Eglise dispose d'un système d'éducation vaste et puissant. Ses maîtres peuvent du haut de leur chaire proclamer l'Evangile et relier ses principes aux problèmes sociaux du jour. Nous pouvons profiter de nos journaux et de nos bulletins locaux pour informer nos membres des problèmes, de la législation et des organisations touchant les droits humains. L'information n'est qu'un pas dans l'affaire. L'éducation véritable requiert que les gens s'engagent dans la découverte personnelle et l'exploration des problèmes sociaux. Les leaders de l'Eglise peuvent sensibiliser leurs auditoires aux formes diverses des violations de droits humains. Les membres, à leur tour, peuvent mettre le doigt sur les problèmes locaux et entreprendre l'action qui s'impose.

L'information et de bonnes lois comptent beaucoup, mais elles ne suffisent jamais. Le processus légal ou le recours à la loi conçus pour régler les conflits peuvent inconsciemment développer l'agressivité des individus et des groupes à l'endroit des opprimés. Si on n'éclaire là-dessus les gens, la communauté peut aisément dénoncer l'adversaire légal comme l'ennemi de la communauté.

Les groupes d'églises locales doivent aider leurs membres à prendre conscience de leurs préjugés personnels. La conversion véritable requiert que l'on reconnaisse d'expérience soi-même les torts qu'il y a dans sa vie. L'action efficace qui conduit à la con-

* Cette 3e partie ne sera pas présentée ici en entier.

version personnelle et communautaire peut se révéler l'une des meilleures contributions de l'Eglise à la promotion des droits de l'homme.

Tant que les gens ne connaissent pas d'expérience et d'une façon significative, au niveau local ou personnel, les droits de l'homme, les politiques de plus vaste portée signifient peu de chose. L'Eglise devrait donc d'abord promouvoir des programmes d'action parmi ses membres. Cela peut se faire en éduquant, en formant les membres dans l'action, en établissant des canaux pratiques, en introduisant de plus en plus de gens, jusque là sans influence, en des postes de confiance et de responsabilité.

d. L'action parlante

Les droits de l'homme en actes posés par l'Eglise témoignent plus efficacement qu'une proclamation verbale. Le milieu aujourd'hui répugne à la théorie. Le pluralisme idéologique et le relativisme doctrinal nous ont conduits à l'inflation verbale et à la diminution de l'influence de la pensée abstraite sur les esprits. Tout appel à l'absolu risque d'être méconnu ou noyé si des projets spécifiques et tangibles ne le mettent sous nos yeux.

Nous avons besoin aujourd'hui d'une Eglise qui pose des actes. Des actes selon des plans définis, avec buts bien établis. Des actes avec des échéances réalistes, des engagements sérieux et dont il faut répondre publiquement.

Telle est aujourd'hui l'importance, pour la crédibilité, de la qualité de l'engagement chrétien. L'amour en action a une valeur de choc précise. Il soulève des questions. Il ouvre les oreilles à la proclamation du Verbe qui inspire ces actions. Saint Pierre nous avait recommandé de rendre visibles nos actions afin que les gens voient par eux-mêmes et rendent grâce à Dieu à l'heure du jugement (23).

e. L'influence politique

Ayant fait son ménage chez elle, chez ses membres, dans les familles et dans ses voisinages immédiats, l'Eglise imposera le respect et sera en mesure de contester d'autres institutions.

Au niveau municipal, les communautés ecclésiales peuvent promouvoir les droits de l'homme en des domaines comme le logement, l'éducation, la discrimination dans l'emploi, l'application des lois anti-ségrégationnistes, etc.

Je suis convaincu, à la lumière de ma modeste expérience, qu'il nous faut des Commissions des droits de l'hom-

me fortes et indépendantes. Sans un personnel complet et des ressources suffisantes, elles sont vouées à la frustration. J'espère que cette rencontre amènera les Eglises à demander à nos gouvernements, fédéral et provinciaux, de prendre là-dessus des décisions efficaces.

J'aimerais aussi voir la proclamation de chartes des droits de l'homme, avec des lois contraignantes, de même que la ratification des pactes, conventions et protocoles des Nations Unies qui attendent toujours la signature du Canada.

C'est une pitoyable illustration de notre manque de solidarité internationale que certains de ces accords internationaux fondamentaux ne sont pas encore mis en vigueur au Canada. Notre inaction compromet aussi les droits d'autres gens. Blâmer le gouvernement fédéral ne règle rien. Nos chefs politiques peuvent dire qu'ils ont les mains liées si le peuple canadien n'apporte aucun appui à ces mesures. Une fois de plus, nous sommes en face de nos propres responsabilités (24).

1. M. Shingai D. Nyajeka, inspecteur de la Commission des Droits de l'Homme de la Nouvelle-Ecosse (section ouest), m'a fourni cette information et rapporté d'autres incidents relatés par Catherine Verrall dans "Can Racial Attitudes Change?" (rapport dactylographié) et dans "Color Me White", paru dans *United Church Observer*, avril 1969.
2. John Porter, *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*, University of Toronto Press, 1965, 626 pp.
3. Philip J. Loehr, *Exploiting the Western Farmer. A Third World in Canada*, Icon Press, Bruno, Sask.
4. Harold Cardinal, *The Unjust Society*, M.G. Hurtig Ltd., Edmonton, 1969, 171 pp; *The Fourth World*, Collier-MacMillan 1974, 278 pp. Les affrontements à la Baie James, à Kenora, à Cache Creek et ailleurs révèlent des tensions croissantes entre Indiens et Blancs.
5. Garnet McDiarmid / David Pratt, *Teaching Prejudice: A Report to the Ontario Human Rights Commission*, Ontario Institute for Studies in Education, 1971, 131 pp.
6. Un excellent volume qui montre comment nous modelons nos institutions selon nos présomptions ou nos valeurs: Peter L. Berger et Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality*, Anchor A589, 1967, 220 pp.
7. Isaïe 42; Luc 7, 20-22, etc. J'emploie ici le mot "Eglise" au sens sociologique élargi, de toute la communauté chrétienne, de ce rassemblement de personnes toujours obligé de se réformer, et non au sens de l'Eglise, mystère divin ou prolongement de la présence du Christ au milieu de nous.
8. Matthieu 25, 31-46.
9. *Record of Proceedings, 24th General Council of the United Church of Canada*, 25 janvier - 2 février 1971, pp. 289, 324-326. *Beyond Traplines. The Charles Hendry Report to the Anglican Church*, 1969.
10. *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde moderne*, nn. 8, 11, 31, 33, 55.
11. *Populorum Progressio*, nn. 16 et 42.
12. Conférence mondiale sur la Religion et la Paix, Kyoto, 1970, *Report of Working Group on Development*, par. 31 et 32, et le message final. La seconde Conférence sur la Religion et la Paix (Louvain, Belgique, 28 août - 3 sept. 1974) déclare, en son rapport final sur Le Développement économique et la Libération de l'homme, que "c'est la privation persistante des droits de l'homme qui constitue le plus grand danger pour la paix".
13. Walter Lippmann, *The Public Philosophy*, Atlantic, Little Brown and Company, Boston et Toronto, 1955, 190 pp.
14. John F. Bradley, "Definition of Positive Right", Extrait d'une thèse de doctorat sur les Droits de l'homme à l'émigration et à l'immigration, Angelicum, Rome, Italie, 1955.
15. P.N. Zammit, O.P., *Concept of Rights According to Aristotle and St. Thomas*, Revue de l'Angelicum, Rome; Richard McKeon, *The Philosophic Basis and Material Circumstances of the Rights of Man*, dans *Human Rights - Comments and Interpretation*, symposium publié par l'UNESCO, Londres, Allan & Wingate, 1949, pp. 35-46; Jacques Maritain, *On the Philosophy of Human Rights*, op. cit., pp. 72-77; R. O'Brien Waugh, C.S.C., *Natural law*, U.N.B. Law Journal, 1966; John F. Bradley, op. cit.
16. William Ryan, S.J., "A Task on Social Consciousness and Ignatian Spirituality", *Soundings*, Center of Concern, 3700 - 13th Street, N.E., Washington, D.C.; 1974.
17. Gale Stewart, *One Woman's Thoughts - Challenging Society's Assumptions*, Queen's University, 31 mai 1973, pp. 12-13.
18. William A. Dyson, Notes préparées pour le Synode des Evêques à Rome, Dossiers de la CCC, 90 avenue Parent, Ottawa, Canada.
19. Cardinal George Bernard Flahiff, cité dans *Catholic Mind*, janvier 1972, p. 53.
20. Peter L. Berger et Thomas Luckmann, op. cit. Voir note 6.
21. William Ryan, S.J., op. cit.
22. *Aboriginal People of Canada and Their Environment*, National Indian Brotherhood, 1973, 130 rue Albert, suite 1610, Ottawa. Pièces au sujet des migrations forcées de nos populations indiennes sous "la poussée des incursions européennes" qui entraînent les deux tiers d'entre elles vers l'Ouest, p. 7.
23. 1 Pierre, 2, 12.
24. La Conférence mondiale sur la Religion et la Paix de 1974 a demandé aux groupes religieux du monde, dans sa "Déclaration de Louvain" de "presser leurs gouvernements de ratifier les accords et conventions qui seuls peuvent rendre efficaces dans la vie des nations les idéaux des Nations Unies. La Commission de la CMRP sur les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales dresse la liste, en son rapport final, de onze types d'action religieuse à la portée des groupes religieux en faveur des droits de l'homme.

L'évangile: source de réconciliation ou de discorde?

par André Myre

Ce n'est pas d'hier que la réconciliation fait problème. Là où il y a groupe humain, on retrouve inévitablement tensions, conflits d'intérêts et de personnalités, visions opposées de la réalité et, de là, gestes et paroles menant à des ruptures plus ou moins prononcées. Dans ce contexte, la tradition évangélique est d'ordinaire perçue comme exigence de réconciliation: "aimez vos ennemis, aimez-vous les uns les autres". Non seulement faut-il se réconcilier une fois le geste d'inimitié posé, mais il faut même éviter de se faire des ennemis; autrement, comment pourrait-on se dire fidèle au commandement évangélique de l'amour? Ce qui fait ici problème, c'est la pratique même de la réconciliation.

Mais voilà que se manifeste de nos jours une tendance qui n'hésite pas à contester, au moins jusqu'à un certain point, l'idéal de la réconciliation et l'exigence de ne point se faire d'ennemis. On considère inévitable, au nom même de l'engagement évangélique, d'avoir des ennemis. Et c'est à corps perdu qu'il faut lutter contre les représentants de la classe ennemie et leurs alliés. Mieux vaut avoir de féroces ennemis en prenant parti, comme Jésus, pour les pauvres, que d'aimer tout le monde et être aimé de tous, mais au prix d'une trahison profonde de l'évangile.

Il y a là la racine d'un conflit majeur à l'intérieur de l'Eglise. Les manifestations n'en sont pas encore tellement perceptibles, car les représentants de la seconde tendance n'en sont qu'à affiner leurs outils théologiques et ils n'ont pas encore réussi à vraiment faire peur à leurs frères chrétiens qui vivent selon le point de vue traditionnel. Mais on peut s'attendre, à plus ou moins

brève échéance, à ce que naissent des débats ecclésiaux plutôt houleux. Aussi peut-il être intéressant d'aller étudier la tradition évangélique à la lumière de ce conflit d'interprétations. Il ne s'agit pas d'attendre de cette tradition une réponse claire à une question ou encore une directive précise, mais de consulter un lieu privilégié de réflexion chrétienne qui peut éclairer une problématique.

JÉSUS DE NAZARETH

Un homme bon . . .

Le Jésus que nous présente la tradition évangélique est un homme qui a vécu une profonde expérience de Dieu. Et le Dieu de Jésus est un Dieu souffrant. Souffrant d'être le témoin impuissant du drame que vit un monde brisé. Souffrant d'avoir les mains liées par le respect de la liberté de l'homme. Souffrant d'être tenu responsable de la misère de l'homme et d'être prisonnier du silence de son mystère. C'est de cette souffrance de Dieu que Jésus de Nazareth est porteur et c'est elle qui en lui se traduit en impérative exigence de révélation. Pour s'en convaincre, il n'est que de considérer le cœur de la prédication de Jésus: le Règne de Dieu. Pour Jésus, le Règne de Dieu (qu'il faudrait rendre par: Dieu-qui-vient-régner) est aussi proche dans le temps qu'est proche de lui ce Dieu qui l'appelle. Et c'est à faire espérer ce Règne qu'il s'emploie, à le manifester aussi bien en gestes qu'en paroles. Il lui faut témoigner de l'horreur de son Dieu pour le mal sous toutes

ses formes. Mais comment pourrait-on croire ses paroles si elles n'étaient appuyées par du vécu, comment oserait-on espérer en Dieu quand on n'a jamais expérimenté l'espérance? Bousculé par la poussée d'un Dieu exigeant, repoussé par le désespoir de l'homme, il doit lutter sur tous les fronts à la fois: contre le mal physique de l'homme, contre la nature impitoyable, contre le péché, contre le désespoir, contre l'oppression. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il est là à gesticuler dans tous les sens, sans intention majeure, sans ordre. Les priorités y sont; mais pas n'importe lesquelles, il s'agit des priorités mêmes de Dieu.

Jésus de Nazareth va donc reproduire dans sa vie l'ordre de priorités qui sera celui de Dieu quand ce dernier fera venir son Règne. Dans le monde de Jésus, il y a le riche qui parvient à s'en tirer; le juste qui a assez de forces pour être fidèle; le scribe qui connaît la Loi; et d'autres, du monde ordinaire, pour qui la vie n'est pas totalement insupportable. Mais il y a le reste. Ceux-là qui sont justement la cause première de la souffrance du Dieu de Jésus: le publicain qui se sait pécheur au delà de toute rémission, le prodigue qui n'ose plus se regarder en face, la prostituée jugée par ses clients, la centième brebis qui est perdue, l'ouvrier qui en fin de journée n'a pas encore trouvé de travail, etc. La souffrance de Dieu est causée par tous ceux-là pour qui la vie n'est qu'un long tunnel, noir. Et ce Dieu de Jésus rêve au jour où il réorganisera ce monde à l'envers en s'occupant d'abord de tous ceux-là qui n'ont plus de raison de vivre. Les priorités de Jésus lui sont dictées

par la mission qu'il a de traduire dans son aujourd'hui humain le processus de l'agir futur de son Dieu. Ces mêmes priorités expliquent son destin tragique.

... hâi du bon monde

Il apparaît à première vue inexplicable qu'un homme dont toute la vie visait à reproduire à échelle humaine les mécanismes de l'amour de son Dieu se soit fait autant d'ennemis. Cette difficulté d'explication n'est d'ailleurs pas nouvelle: on sait comment Paul lui-même s'est heurté au problème de la mort de Jésus: les Juifs la trouvaient scandaleuse, les païens, idiote. Elle ne trouve sans doute quelque rationalité que sur le fond de scène de l'histoire des relations entre Dieu et son peuple. Dieu est par définition "Autre" et l'homme a peur d'instinct de ce qui est étranger, différent, inhabituel, déroutant. C'est dans la mesure même où Jésus de Nazareth a réussi à reproduire en vie humaine cette étrangeté de Dieu qu'il a provoqué une réaction de rejet.

Face à lui, il s'effectuait une sorte de mise à nu du mal profond dont souffre "le bon monde". Car ils étaient bien ainsi les adversaires de Jésus: du bon monde, du monde ordinaire qui ne comprend plus. La parenté de Jésus veut le ramener à la maison car on considère qu'il a perdu la tête (Mc 3:21): c'est la tâche de l'aîné de s'occuper de sa mère; ça n'a pas de sens d'abandonner ses devoirs de fils pour propager on ne sait trop quelles idées nouvelles qui font tort à la réputation de la famille et inquiètent les autorités. Le bon monde ne comprend pas que Dieu aime davantage le publicain que le Pharisien, donne autant à l'ouvrier dernier arrivé qu'au premier, fasse plus pour le prodigue que pour l'aîné fidèle. A quoi cela sert-il de faire des sacrifices, de chercher à être juste, fidèle, pieux, bon, si Dieu semble n'en pas tenir compte? Le bon monde des autorités religieuses non plus ne comprend pas qu'on puisse, soi-disant au nom de Dieu, fréquenter de mauvaises gens, s'opposer à de saintes coutumes promulguées par les pouvoirs légitimes et donc voulues de Dieu. Cet homme ne peut qu'être possédé d'un pouvoir mauvais qui égare son esprit et risque de tromper les gens simples dont on a la charge. De là une immense

agressivité contre Jésus de Nazareth, une agressivité qui naît d'une peur instinctive d'avoir à tout réévaluer. Si Jésus de Nazareth a raison, on n'est plus sûr de rien. Plus sûr d'être juste devant Dieu. Plus sûr de ses attitudes face à la société, aux autres, à l'argent, au pouvoir, à Dieu même. En Jésus, c'est la contestation radicale de Dieu qui ébranle la vision de l'homme dans ses plus solides fondements. La réaction face à Jésus exprime un refus violent d'être ébranlé. On se réconcilie contre lui. On devient alliés contre Dieu, avec la violence de qui ne veut rien perdre de ce qu'il a chèrement acquis.

Jésus de Nazareth fut un homme suprêmement non aimé. Il prêchait certes l'amour, mais il n'aimait pas d'abord ceux qu'on considérait aimables. Les pauvres étaient certainement attirés par lui, mais ils étaient trop peu sûrs de lui et trop faibles par définition, pour pouvoir tenir ferme pour lui contre tous les autres qui avaient tous les pouvoirs entre les mains; malgré eux, ils accentuaient la solitude de Jésus. Il est paradoxal que celui qui s'était donné pour tâche de prêcher l'amour et la réconciliation prochaine avec Dieu dans le Règne de Dieu ait provoqué autant de haine et une sorte de réconciliation des forces du mal contre lui.

L'ÉGLISE PRIMITIVE

L'ennemi du dehors...

Le contexte de l'Eglise primitive est fort différent de celui dans lequel oeuvrait Jésus de Nazareth. Ce dernier, au fond, était un homme seul qui cherchait à préparer son peuple à accueillir le Règne prochain de Dieu. Ce n'était pas son intention de fonder une nouvelle secte en Israël ni de former une petite élite religieuse. Il était le prophète des derniers temps, l'ultime héraut de Dieu chargé de proclamer sa dernière parole. Après la mort de Jésus et la résurrection du Christ, les événements vont se bousculer. Les premiers disciples de Jésus, sous la poussée de la révélation de la résurrection qui implique pour eux l'arrivée imminente de la fin, se mettent à avertir leurs contemporains de la nécessité de croire en Jésus-Christ. Dans cette première étape de leur mission, ils sont en continuité avec l'approche qui fut celle de Jé-

sus. Mais à mesure que passe le temps, le nombre des croyants ne cesse certes de croître, mais en même temps on commence à prendre conscience du refus assez global d'Israël. C'est qu'au fond l'Eglise primitive, dans la mesure même de sa fidélité à Jésus-Christ, provoque en Israël les mêmes réactions que ce dernier. Les chrétiens se font des ennemis. Prenons à témoin le texte suivant établi à partir d'une comparaison de Mt 5:44-48 et paral.

Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous calomnient,

afin que vous deveniez fils de votre Père, car il fait lever son soleil sur méchants et bons et il fait pleuvoir sur justes et injustes. Et si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense avez-vous? Même les publicains ne font-ils pas la même chose? Et si vous saluez vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Même les païens ne font-ils pas la même chose?

Devenez miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux.

Ce texte nous provient d'une des plus vieilles Eglises chrétiennes du Nouveau Testament, une Eglise qui est calomniée et maltraitée, justement parce qu'elle est fidèle à poursuivre l'oeuvre de Jésus. Et elle sait, dans le plus pur esprit de Jésus de Nazareth, reprendre à son compte le souci de ce dernier de révéler son Dieu, en demandant aux chrétiens de se comporter, vis-à-vis des ennemis qu'ils se font en tant que chrétiens, comme Dieu lui-même se conduit: avec bonté et miséricorde. Il ne s'agit pas d'abord et avant tout de philanthropie naturelle, mais de dynamisme de révélation. En effet, une fois le pauvre évangélisé et son espérance soulevée, il existe maintenant quelqu'un de plus "pauvre" que lui: il s'agit de l'ennemi qu'on s'est fait en faisant espérer le pauvre. Cet ennemi, dans sa profonde misère, devient maintenant celui à qui il faut signifier la miséricorde de Dieu. L'amour de réconciliation offert par le chrétien devient signe de celui de Dieu.

... et celui du dedans

On pourrait multiplier à l'envi les textes qui témoignent des difficultés endurées par les premiers chrétiens à cause de leur fidélité

à prendre sur eux le poids de la révélation. Mais il est un autre aspect de la réalité qu'il convient de mentionner maintenant. D'une certaine façon, le refus d'Israël a contribué à la formation de l'Eglise. En effet, à l'origine, il en était de la mission de l'Eglise comme de celle de Jésus: il s'agissait de proclamer la foi à Israël. Mais le refus d'Israël a justement servi à faire apparaître en clair ce que le groupe des croyants avait de distinctif. On est maintenant une communauté, un groupe humain rassemblé par Jésus-Christ pour poursuivre une mission. Or, il était inévitable que dans l'Eglise primitive, comme dans tout groupement humain, naissent conflits et tensions. Ce problème nouveau a créé un besoin de solution dans la ligne de la réconciliation. Il ne s'agit plus maintenant de l'ennemi à aimer au nom de la mission d'évangélisation, mais du frère à pardonner au nom de la tâche commune à poursuivre ou à rendre à nouveau possible. On songe ici au texte sur la paille et la poutre (Mt 7:1-5 et paral.) ou encore à celui-ci, (reconstruit à partir de Mt 18:15, 21-22 et paral.):

Si ton frère a péché,
reprends-le
et s'il se repent,
remets-lui.

Et si sept fois le jour il pèche contre
toi et si sept fois il se repent,
tu lui remettras.

Bien qu'il ne soit pas exprimé en clair, le fondement de l'exhortation à pardonner est à la fois le souci de signifier la miséricorde de Dieu (personne ne pouvant vraiment croire au pardon de Dieu s'il n'a d'abord expérimenté d'avoir été assez aimé par un être humain pour être pardonné) et la conscience de vivre sous une sorte de loi du talion eschatologique: Si vous pardonnez, Dieu vous pardonnera (Mt 6:14). On notera cependant que réconciliation ou pardon sont en dépendance du repentir ou du changement d'attitude. Celui qui s'entête attire sur lui le renvoi de la communauté et ce renvoi sera validé lors du jugement (Mt 18:17-18). On a ici le reflet d'une communauté réaliste, qui a eu ses problèmes, a cherché à vivre de son mieux du dynamisme de foi hérité de Jésus-Christ mais qui n'hésite pas à prendre les mesures qui s'imposent. On ne vit pas dans un idéal brumeux. Le chrétien offre

toujours le pardon, la réconciliation est toujours possible, mais la condition doit être remplie, la conversion effectuée.

L'AUJOURD'HUI DE L'ÉVANGILE

Ce devrait être un lieu commun de souligner que toutes les paroles de l'évangile ne sont pas toujours immédiatement traduisibles en comportements par l'homme d'aujourd'hui. Et pourtant, il convient peut-être d'insister sur le fait que la distance qui nous sépare des Eglises primitives est pour le moins aussi grande que celle qui séparerait ces dernières de Jésus, et de faire remarquer que les premiers chrétiens ne se sont pas simplement contentés de répéter Jésus, mais qu'au contraire ils ont créé leur propre façon d'être fidèles à son Esprit. Ce mode d'opération chrétien devrait nous devenir aussi familier que le contenu des paroles évangéliques. Nous ne sommes plus dans le monde de pensée qui fut celui de Jésus de Nazareth ou encore celui de l'une ou l'autre Eglise primitive, et cependant nous sommes appelés à reproduire pour notre compte la tradition évangélique. En ce sens, il devient intéressant de se poser la question de la pertinence de la tradition évangélique sur la réconciliation.

Ce qui frappe à prime abord, tant chez Jésus que chez les premiers chrétiens, c'est la relation radicale à Dieu, laquelle se traduit en comportements et paroles d'hommes. On ne vit pas sa vie en essayant vaille que vaille de tenir compte du fait que Dieu, c'est vrai. Au contraire, l'expérience qu'on a faite de Dieu, la connaissance qu'on a de Dieu est vécue comme une tâche de révélation, et la conscience de cette tâche devient tellement envahissante que c'est centré sur elle que s'organise l'ensemble de la vie humaine. Il y a chez Jésus et les premiers chrétiens un profond dynamisme de signification, comme si toute leur vie visait à répondre à la question suivante: Que dois-je faire et dire pour que ma vie soit une reproduction à échelle humaine de ce qu'est Dieu dans son mystère? Cette référence radicale à Dieu est évidemment le présupposé essentiel à toute vie chrétienne qui vise la fidélité à la tradition évangélique.

Cette tradition évangélique révèle un Dieu précis, un Dieu qui a eu un visage humain en Jésus de Nazareth et qui a ressuscité ce dernier et révélé cette résurrection en vue d'authentifier la correspondance de fond entre l'homme qu'il était et le Dieu qu'il révélait. En ce sens, il devient impératif de bien considérer la vie de cet homme, son style d'action, ses priorités, etc., parce que seule cette vie permet une projection dans la vie même de Dieu. Un prochain article cherchera à creuser cette question; qu'il suffise pour le moment de faire référence à la priorité d'amour manifestée par Jésus pour le pauvre et le désespéré. Cette priorité apparaît tellement fondamentale qu'on peut la considérer comme normative pour l'agir chrétien d'aujourd'hui. Le Dieu à révéler aime de préférence le pauvre. Remarquons ici que la tradition évangélique ne donne pas de définition du pauvre qui vaille universellement et pour tous les âges. A chaque génération de chrétiens de découvrir ceux qui, au moment même où elle vit, sont objet de l'amour privilégié de Dieu. L'évangile indique la direction, non le lieu précis.

L'expérience de Jésus tout autant que celle des premiers chrétiens révèle qu'on ne s'emploie pas à traduire en vie humaine la vie de Dieu sans provoquer énormément d'hostilité. En ce sens, la fidélité à l'évangile est source de discorde et d'inimitié. Le disciple n'est pas plus grand que le maître; vivre l'évangile ne peut mener qu'à la croix. Dieu étant ce qu'il est, et l'homme étant ce qu'il est, c'est inévitable. Sans trop caricaturer, on pourrait dire que le degré de fidélité des chrétiens se mesure au nombre et à la férocité de leurs ennemis! La prédication chrétienne de l'amour de Dieu engendre l'hostilité, il semble bien qu'il faille s'y résigner. L'amour concret manifesté au pauvre ne plaît pas à qui profite de la pauvreté du pauvre. Les jugements de Dieu sur l'homme ne plaisent pas à qui préfère se juger lui-même. L'ennemi provoqué par la prédication doit être aimé, parce qu'il est maintenant très "pauvre", mais l'acceptation de l'amour relève de lui, de son désir d'accepter Dieu tel qu'il est. Il ne peut être réconcilié de force. Par contre, la mission de révéler Dieu est impérative pour le chrétien, et il ne peut l'esquiver sous prétexte de vivre en paix avec

tout le monde. Qui n'est pas pour moi est contre moi.

Jésus de Nazareth a prêché le Règne de Dieu à Israël; l'Eglise des débuts a prêché la résurrection de Jésus-Christ, d'abord à Israël puis, peu à peu, aux païens. On remarque que l'évangile s'adresse aux autres. On ne s'évangélise pas soi-même; une Eglise est la communauté de ceux qui veulent dire à leur monde la réalité de Dieu. Le problème de la réconciliation des chrétiens entre eux ne relève pas de l'évangélisation comme telle, mais des pré-supposés à l'évangélisation. Ce problème est un problème proprement ecclésial; Jésus n'a pas eu à y faire face. Les premiers chrétiens se sont vite rendu compte qu'ils n'avaient pas seulement à signifier l'amour de Dieu à ceux qu'ils évangélisaient, mais qu'ils avaient à le faire pour eux-mêmes.

Dans le contexte de l'Eglise ici, il convient de noter que la mise en minorité progressive des chrétiens renvoie de plus en plus ces derniers à leur mission d'évangéliser leur monde. Il ne s'agit plus seulement de se parler à soi-même: il y a maintenant nous et les autres. Il reste cependant beaucoup d'ambiguïtés, car il est loin d'être facile d'identifier les uns et les autres. Beaucoup de chrétiens ont besoin d'être évangélisés. Beaucoup sont chrétiens de coeur mais ne peuvent plus supporter la fadeur des Eglises: on ne se connaît pas, on n'a donc pas à se réconcilier; on ne fait rien, on n'a donc rien à se faire pardonner: et on pense qu'on vit la charité. Ce qu'on peut entrevoir avec assez de certitude, c'est que dans la mesure où des communautés chrétiennes (de dimension nécessairement restreinte) vont prendre au sérieux leur tâche d'évangélisation, après s'être assuré un minimum de cohésion et d'adhésion à l'évangile — car cela ne va pas de soi en monde chrétien —, dans cette mesure même elles vont s'attirer l'inimitié de la société, elles vont provoquer des divisions sérieuses dans le reste de l'Eglise et vont faire froncer les sourcils au leadership ecclésial. Mais il est urgent que cette tâche soit entreprise car elle est nécessaire à la prise de conscience de l'identité chrétienne. Ces communautés vont certes souffrir beaucoup: tout le bon monde qui s'est tourné contre Jésus va se tourner contre elles, et pour exactement les mêmes motifs, comme d'ailleurs le judaïs-

me s'est tourné contre les Eglises judéo-chrétiennes. Elles vont être accusées d'être des fautrices de troubles, des semeuses de discorde, de manquer à la charité ecclésiale, de détruire la belle unité de l'Eglise, de s'opposer à l'ordre socio-politique sous couvert de christianisme mais, en réalité, sous la poussée d'idéologies matérialistes. On pourrait dès maintenant écrire tous ces discours futurs. Ce sera lourd d'avoir à aimer l'ennemi de classe (ce riche qui s'est révélé plus "pauvre" que le pauvre), à offrir la réconciliation à son frère chrétien qui ne veut pas d'une telle Eglise et à être soupçonné par les autorités ecclésiales. Mais il y a là-dedans la joie de l'évangile.

Heureux êtes-vous quand ils vous insultent

et diront du mal de vous à cause du Fils de l'homme.

Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse,

car votre salaire est grand dans le ciel.

Ainsi, en effet, faisaient-ils aux prophètes. (Mt 5:11-12 et paral.)

Faites connaître

RELATIONS

à vos amis,
non moins qu'à vos
adversaires.

DOSSIERS à venir:

- *Dieu:*
comment les expériences de Dieu et le renouvellement des images de Dieu sont-elles toujours possibles? (mars)
- *Justice internationale:*
nos responsabilités et consolations (avril)
- *Interaction:*
école et société (juin)

Considérations préliminaires d'ordre méthodologique

LE CHOIX DES PRIORITÉS

Il me semble que le courage d'abandonner des positions qui, désormais, ne sont plus tenables implique qu'on se pose la question, modestement, mais de façon réaliste et insistante, s'il est toujours possible de prendre avec nous, pour cette marche dans l'avenir de l'Eglise, toutes ces bonnes gens dont la mentalité retardataire est opposée à une marche dans l'avenir inconnu. Car, si nous entrons dans cette marche, nous pourrions garder dans l'Eglise ou en relations d'amitié avec elle un bon nombre de personnes qui de toute façon sont sur la voie de l'avenir; mais nous allons en même temps indisposer, choquer et scandaliser un bon nombre de personnes qui ne se sentent à l'aise que dans l'Eglise qu'ils ont été habitués à voir dans le passé. Bien sûr, nous devons, modestement et charitablement, manifester de la considération à ces 'conservateurs', en autant que cela est le moins possible, mais il n'y a aucun principe chrétien qui veut que les conservateurs doivent toujours avoir raison quand il s'impose de choisir entre les deux groupes.

Karl Rahner, *The Shape of the Church to Come*, 1974, p. 49.

Pour une Église au service de la réconciliation

par Guy Bourgeault

Dans un précédent numéro de la revue (no 399, décembre 1974), Gabriel Dussault abordait le thème de la *réconciliation* en signalant avec justesse comment on pouvait aisément en faire, dans une utilisation ecclésiale et sociale orientée vers la préservation d'un certain ordre social, un *nouvel opium*. Je voudrais ici prolonger cette réflexion en exposant brièvement quelques-unes des exigences, pour l'Église, d'un service réel de la réconciliation.

Deux éléments de la conjoncture ecclésiale universelle et canadienne m'y incitent. D'abord l'ouverture de l'Année sainte comme *année de la réconciliation*. Puis la venue du carême et de sa célébration chrétienne comme *temps de la réconciliation*. L'Église a pour mission — et c'est là sa substance même, si je puis dire, — d'être; parmi les hommes et pour eux, le sacrement du salut du monde, le sacrement de la réconciliation. Don eschatologique ou don de la fin des temps, la réconciliation universelle — ou la paix: "Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix!" — est célébrée en *espérance* par l'Église. Tel est le sens de l'année sainte; tel est aussi le sens de la célébration annuelle du carême dans l'attente de la réconciliation pascale. Cette espérance de l'Église et, en elle, de tous les chrétiens, rejoint l'aspiration des hommes à la fraternité et à la paix par delà les divisions et les guerres.

Pour être authentiquement chrétienne, cette espérance doit toutefois être active et "incarnée". L'Église pourra, selon son mystère propre et sa mission, rendre témoignage à l'évangile de réconciliation de Jésus-Christ dans la mesure où elle rendra visible pour les hommes, dans ses structures et dans toute sa vie, tout autant que dans ses célébrations, le mystère de la réconciliation des hommes en Jésus; dans la

mesure également où elle oeuvrera réellement et très concrètement à cette réconciliation au coeur même des luttes dans un monde divisé et "brisé" par l'injustice, la haine, la guerre sous toutes ses formes (dont celle de la faim... qui a quelque chose d'à la fois plus "civilisé" et plus barbare que les autres!). "Tout vient de Dieu, nous dit saint Paul; de Dieu qui nous a réconciliés avec Lui par le Christ." Mais le même saint Paul ajoute aussitôt que Dieu "nous a confié le ministère de la réconciliation" à la suite de Jésus et que nous sommes désormais responsables, chacun pour soi et dans la solidarité de l'Église, de ce service (2 Co 5, 18). Nos célébrations de l'année sainte et de la préparation pascale n'auront de sens et de valeur proprement évangélique que dans la mesure où elles seront enracinées dans un *service de la réconciliation* très concret. S'il n'en est pas ainsi, nos célébrations seront rangées parmi celles que Dieu a "en horreur" (cf. Is 1, 13-14): elles seront invocation et adoration du Seigneur "des lèvres seulement", et non pas "en esprit et en vérité" (cf. Mt 7, 21).

Le propos des lignes qui suivent est simplement d'explicitier quelques-unes des exigences concrètes du ministère ecclésial de la réconciliation — auxquelles l'Église doit loyalement faire face et qu'elle doit courageusement assumer, sous peine de voir sa prédication de la réconciliation et toutes ses célébrations devenir en toute vérité un *nouvel opium du peuple*... et un contre-signe ou un contre-témoignage de l'évangile.

La réconciliation et les exigences de la justice

Paul VI a souvent répété, de diverses manières, qu'il n'est pas de paix pos-

sible sans la justice, que la justice est une composante nécessaire, une base et comme un "nom" même de la paix. Et que, partant, il n'est pas de prédication audible et crédible de la paix ou de la réconciliation, pas d'annonce possible de l'évangile, sans un engagement actif au service de la justice. Dans *Octogesima adveniens* (lettre à M. le cardinal Maurice Roy, no 51), il écrivait:

Aujourd'hui plus que jamais, la Parole de Dieu ne peut être proclamée et entendue que si elle est accompagnée du témoignage de la puissance de l'Esprit saint dans l'action des chrétiens au service de leurs frères, là précisément où l'existence des hommes et leur avenir est en jeu.

Et il ajoutait, le 3 octobre, en parlant de l'ouverture prochaine de l'année sainte:

Il est clair que l'année sainte constitue un événement proprement religieux... dans la foi et dans l'écoute attentive des poussées intérieures de l'Esprit saint. C'est à ce titre précisément que l'année sainte sera pour nous un nouveau stimulant pour l'engagement au service de la justice dans le monde. Il ne s'agit ici de rien d'autre que du lien qui existe entre l'amour de Dieu... et l'amour du prochain, qui dérive de l'amour de Dieu et l'accompagne de façon nécessaire. L'amour du prochain et le service de la justice sont inséparables; l'amour implique d'abord et avant tout une exigence radicale de justice, c'est-à-dire une reconnaissance de la dignité et des droits du prochain... Parce que chaque homme est réellement l'image visible du Dieu invisible et le frère de Jésus-Christ, le chrétien rencontre en chaque homme Dieu lui-même avec son absolue exigence de justice. (Traduction de l'italien.)

De même, lors des deux derniers synodes de 1971 et de 1974, respectivement consacrés à l'étude des exigences

de la justice dans le monde et à celle des conditions de l'évangélisation du monde contemporain, les évêques ont mis en lumière les liens nécessaires qu'il y a entre la proclamation d'un évangile de réconciliation et l'engagement concret dans le combat pour la justice:

Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous paraissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile qui est la mission de l'Église pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive.

La situation actuelle du monde, considérée à la lumière de la foi, nous appelle à retourner au noyau même du christianisme, et nous permet d'acquiescer une conscience nouvelle de son vrai sens et de ses exigences pressantes. La mission de prêcher l'Évangile exige aujourd'hui l'engagement radical pour la libération intégrale de l'homme, dès maintenant, dans la réalité même de son existence en ce monde. Si le message chrétien d'amour et de justice ne se réalise pas, en effet, dans l'action pour la justice dans le monde, il paraîtra difficilement crédible à l'homme d'aujourd'hui. (Synode romain de 1971: *La justice dans le monde.*)

L'évangile ne propose pas simplement un rêve de réconciliation; il en révèle la réalité donnée en Jésus-Christ, dans la justice de l'homme, retrouvée pour ainsi dire en Jésus-Christ, avec ses exigences terribles et sa force manifestées dans la mort même de Jésus et dans sa résurrection. C'est de ce mystère que chaque chrétien et toute l'Église doivent vivre; en vivant, ils en témoignent.

La réconciliation dans un monde divisé

Ainsi ce qui est donné apparaît en même temps comme une tâche ou, pour utiliser l'expression paulinienne, un service: Jésus a confié à l'Église le *ministère de la réconciliation*.

Or il y a souvent loin de la parole aux actes. S'il est facile de proclamer la réconciliation et de la célébrer, il n'est pas facile d'y travailler. Ni non plus, donc, de la proclamer et de la célébrer *en vérité* et dans la foi en la force de l'Esprit qui pousse précisément à y oeuvrer. Car les chrétiens et toute l'Église doivent alors prendre le parti de la justice dans un monde divisé, déchiré, où le loup ne pâit pas avec l'agneau, mais plutôt le dévore! Pour avoir consenti à se laisser mouvoir par

l'Esprit et pour avoir voulu travailler à la réconciliation, Jésus a été crucifié. Et il nous en a prévenus: il en sera pour le disciple comme pour le maître...

Heureusement, comme le donne à voir la légende du Grand Inquisiteur (dans *Les Frères Karamazov* de Dostoïévski), nous avons appris à "arranger les choses": nous rangeant du côté des riches, des savants et des puissants, nous avons appris à faire l'unité... au prix de la pauvreté pour le grand nombre, de leur ignorance, de leur sujétion. Et, comme dit toujours la légende de Dostoïévski, nous avons réussi là où le Christ avait échoué! Certes, les propos de Dostoïévski évoqués ici sont durs. Il serait cependant injuste d'en nier, parce qu'elle est cruelle pour l'Église et pour nous tous, la part de trop réelle vérité.

Le service de la réconciliation doit s'accomplir dans un monde divisé, dans une humanité aux prises avec les luttes toujours sauvages et sans merci qui opposent les hommes, les classes, les nations. La réconciliation dans et par la justice exige alors que l'on prenne parti dans la lutte; concrètement, que l'on prenne le parti du faible contre le puissant, de l'opprimé contre l'oppressur. Un loyal examen de conscience est ici requis de la part de chaque chrétien, de chaque communauté chrétienne aussi, comme de toute l'Église: de quel côté sommes-nous? Et, par delà l'examen de conscience et la contrition, l'aveu et le ferme propos et la "réparation", c'est-à-dire l'engagement résolu de la conversion manifestée dans une solidarité réelle avec les petits, les sans-voix, les sans-pouvoir, les exploités, dans un partage réel de leur vie réelle avec ses frustrations, ses aspirations, ses luttes, ses victoires et ses joies.

Il est, en effet, des références évangéliques capitales, que la conscience chrétienne ne saurait éluder ou escamoter ou tout simplement édulcorer. Celui-là même qui se présente comme "le Prince de la Paix" et qui dit: "Je vous laisse la paix, je vous *donne ma paix*", donne clairement à entendre qu'il n'est de paix que par le glaive qu'il est venu apporter... et qui est "à deux tranchants"! Jésus a lui-même payé de sa vie dans l'accomplissement de son ministère de paix ou de réconciliation. Car il avait pris carrément le parti des petits, des "simples", des exploités... et cela fut intolérable et ne fut pas toléré. Au prix de quel affadissement du sel évangélique sommes-nous aujourd'hui non seulement tolérés, comme chrétiens, mais "bien vus"? Au prix de quels sacrifi-

ces eu égard à son mystère et à sa mission essentielle l'Église est-elle aujourd'hui non pas persécutée, mais traitée avec honneur et révérence en la personne de ses représentants les plus officiels?

Il serait trop facile ici de mettre en question les concordats et les alliances ouvertement établies entre l'Église et l'État en bien des pays. Ces choses sont contestables, sans doute, et souvent contestées à bon droit. Mais cette contestation peut nous donner bonne conscience à bon compte et détourner notre attention d'alliances et de compromissions d'autant plus nocives qu'elles sont plus secrètes et inavouées. Il est à ce sujet des questions "indiscrettes" que nous ne pourrions plus éluder bien longtemps, parce qu'on commence à les poser avec une insistance plus vive: de quelle nature, par exemple, sont les placements et les investissements des institutions et oeuvres d'Église? à quelles fins servent réellement ces placements et investissements? quels intérêts servent-ils? etc.

Il ne suffit pas que l'Église se déclare servante et pauvre pour le devenir. Dans certains contextes, semblables déclarations peuvent même être la manifestation d'un secret désir de retrouver un prestige perdu, de redorer un blason terni, de récupérer une puissance dominante à laquelle trop d'hommes menacent d'échapper.

Il en va ici pour l'Église elle-même comme pour chaque chrétien et comme pour Jésus le premier: "Qui perd sa vie la sauve." Dans les durs combats à livrer pour la construction d'un monde moins injuste et moins inhumain, il nous faudra consentir, en travaillant avec ceux que le pape Jean, avec la liturgie chrétienne, appelait "les hommes de bonne volonté", à perdre notre pureté de fausse vierge et à nous salir le visage et les mains. Plus profondément, il nous faudra consentir à nous perdre. Car l'Église n'est pas là pour elle-même, mais pour les hommes et pour leur salut, pour leur vie "en abondance". Et chaque chrétien de même, qui ne peut jamais dire, en se détournant du samaritain blessé: "Suis-je le gardien de mon frère?" — car il l'est en vérité depuis que Dieu, en Jésus, s'est penché sur le samaritain et s'est identifié à celui qui a faim et soif, à celui qui est nu, à celui qui est malade ou en prison...

Le ministère de la réconciliation n'est donc pas un service du bonnetentisme. Il est un service de la vérité; de cette vérité à laquelle Jésus a rendu témoignage en donnant sa vie

et qui, quand il s'agit des rapports entre les hommes, prend le nom de justice. L'Eglise ne peut pas être l'Eglise à la fois des riches et des pauvres réconciliés dans une communion de foi, d'espérance et de charité manifestée dans le partage d'un même Pain; elle ne peut être que l'Eglise des pauvres. Car il n'est pas vrai que riches et pauvres s'aiment et s'entraident, "soumis les uns aux autres comme au Seigneur" (Eph 5, 21), dans notre monde. Malgré l'éventuelle bonne volonté des uns et des autres, ils sont divisés les uns des autres et opposés les uns aux autres, et cela en vertu de structures économiques, sociales et politiques qui font que les riches et les puissants exploitent ceux qui, sans argent, sont aussi affamés, illettrés, sans-voix et sans-pouvoir... mais qui essaient de se donner le pouvoir nécessaire pour participer à l'instauration d'un ordre socio-économique et politique plus juste. C'est dans la lutte et au coeur même des conflits violents que l'Eglise et les chrétiens doivent se situer comme agents de réconciliation en prenant le parti de la justice, qui est concrètement le parti des petits et des opprimés.

La réconciliation par des solidarités nouvelles

Il s'agit ici moins de discours et même d'actions pour les autres que de participation à leurs aspirations et à leurs luttes. Je ne crois pas, personnellement, qu'il appartienne à l'Eglise de refaire le monde; ni non plus qu'elle le puisse. Cette responsabilité a été remise à l'homme; à tous les hommes. Il importe donc que l'Eglise sache accepter la sécularité du monde et qu'elle renonce réellement à ses rêves et nostalgies de chrétienté. (On pourrait aller plus loin et dire qu'elle a d'ailleurs trop bien réussi, dans la chrétienté concrètement vécue pendant plusieurs siècles, à cautionner et à légitimer l'injustice de structures économiques et sociales oppressives.) Là n'est pas son rôle ni sa mission. Mais il est de sa responsabilité de *participer humblement* aux luttes menées pour l'édification d'un monde plus juste et plus fraternel.

Il y a là, me semble-t-il, un service propre de l'Eglise, qui tient à l'évangile qui lui a été confié pour les hommes et qu'elle a pour mission d'annoncer en paroles et en actes. Car l'utopie évangélique, d'une part, peut nourrir l'espérance des hommes et dynamiser leurs efforts pour la construction d'un

monde plus humain. L'accueil de l'évangile et sa pratique, d'autre part, peuvent introduire dans le combat pour la justice une chaleur et un amour — la charité même de Dieu — qui humanisent les luttes elles-mêmes et qui soient un gage et comme l'anticipation déjà, au sein même de la lutte, de l'au-delà de la lutte. Ce service qui lui est propre, l'Eglise ne pourra le rendre, dans la fidélité à sa mission, que si elle se fait résolument solidaire des petits, des exploités, des opprimés.

C'est là, à mon sens, une pierre de touche de la qualité évangélique de l'Eglise en même temps qu'un test de sa capacité à signifier visiblement — sacramentellement — la réconciliation des hommes dans une fraternité fondée sur la justice et sur la reconnaissance de la dignité et des droits de chacun. L'Eglise saura-t-elle redevenir dans sa réalité visible et en quelque sorte structurelle une Eglise des pauvres? Pour ce faire, elle devra s'ouvrir aux non-instruits, aux malades, aux vieillards — ce qu'elle fait déjà assez volontiers — ainsi qu'aux rêveurs, aux contestataires, etc. — ce qu'elle hésitera davantage à faire — à tous ceux, en somme, que la société rejette ou marginalise en les considérant comme "inutiles" ou "déviant". Plus encore, elle devra éviter de rejeter elle-même et de marginaliser ceux qui mènent péniblement leur vie chrétienne dans des situations souvent douloureuses et que son droit classe comme irrégulières. Je pense ici, notamment, à ceux qui ont connu l'échec de leur mariage et qui ont mis leur amour dans un nouveau projet de vie. Ou encore à ceux qui ont jugé devoir se réorienter après parfois plusieurs années de service ecclésial comme prêtres ou comme religieux et qui, "reconduits à l'état laïc" (selon le sens propre de l'expression *reducti ad statum laicalem*), sont souvent "réduits" à une sorte de sous-prolétariat ecclésiastique qui ne leur permet pas l'exercice des droits et devoirs de tout baptisé (comme le ministère de la Parole sous certaines formes et l'enseignement de la théologie, pour donner un exemple précis). Je pense également à toutes ces personnes marquées par une dure expérience de la vie et qui, ivrognes, homosexuels, prostituées, etc., sont sévèrement jugés et condamnés par les autres et pratiquement exclus de la communion ecclésiale. L'Eglise — ce me semble être une exigence évangélique fort nette — n'a pas le droit d'exclure "les publicains et les prostituées" dont Jésus a choisi de partager les repas, au grand scandale des pharisiens et de tous les gens bien de son temps,

et à qui il a promis l'accès au Royaume de son Père (cf. Mt 21, 31). Faisant sienne l'attitude de Jésus pour les petits, les bafoués, les pécheurs, l'Eglise doit rompre avec les moeurs païennes de notre société — "Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Les païens n'en font-ils pas autant?" (Mt 5, 47) — pour pratiquer un accueil qui rende "croyable" et sacramentellement visible la réconciliation de l'homme et de la femme, du Juif et du Grec, de l'esclave et de l'homme libre (cf. Ga 3, 28).

Une courageuse réforme de l'Eglise — de ses habitudes et de ses moeurs en même temps que de ses structures — est ainsi demandée et requise, à laquelle on pourrait donner le nom évangélique de conversion. Il serait possible d'apporter d'autres exemples encore de cette nécessaire réforme. Ces nouveaux aspects sont en partie liés à la solidarité, dont il a été question plus haut, avec les petits et avec leur cause. Cette solidarité et le parti-pris qu'elle implique, en effet, amèneront l'Eglise à vivre des tensions et des conflits plus vifs que ceux qu'elle connaît présentement. Or nous n'avons guère développé, dans l'Eglise, ce que j'appellerais une éthique des tensions et des conflits qui permettrait de mener les contestations de façon à la fois ferme, franche, et respectueuse des personnes, sans toutefois verser dans un bon-ententisme facile et mensonger. Sans nier fallacieusement les tensions et sans désamorcer peureusement les conflits, il nous faudra apprendre à pratiquer le pardon — reçu et donné — au coeur même des divisions et des luttes. Et à rechercher la réconciliation, dans la vérité et dans la justice, au delà des conflits et non pas en deçà des tensions refusées. Ici encore, les mentalités doivent être changées, sans doute, mais les structures aussi.

Ce sont là quelques-unes des tâches liées au ministère ecclésial de la réconciliation. Et, en même temps, quelques-unes des conditions nécessaires à une célébration ecclésiale de la réconciliation "en Esprit et en vérité". En accomplissant ces tâches et en vivant ces conditions, l'Eglise réalisera son mystère et sa mission d'être, parmi les hommes et pour eux, sacrement de la réconciliation universelle en Jésus, par la grâce du Père et dans la puissance de l'Esprit.

Rome, 26 décembre 1974,
au lendemain de l'ouverture de l'année sainte.

Quelques propos sur l'oecuménisme

par Jean Porret*

Depuis quelques années déjà la question se pose un peu partout: où en est le mouvement oecuménique? La question est de taille parce que de toute part on se demande s'il est en train de vivre son dernier temps ou si au contraire un second souffle est déjà commencé. Pour ma part, je voudrais soulever ici quelques données qui semblent émerger dans la recherche de notre témoignage d'unité ici, au Québec.

Au temps des cathédrales

Le titre de ce paragraphe est emprunté à une émission radiophonique; il pourrait tout aussi bien être le signe sous lequel l'oecuménisme a vu le jour. Un examen même rapide des événements oecuméniques sur la scène internationale est imposant. Les grandes manchettes suffiraient: entrée en 1961 à la Nouvelle-Delhi des Eglises orthodoxes au Conseil Oecuménique des Eglises, décret conciliaire sur l'oecuménisme, Paul VI à Genève, Philip Potter, secrétaire général du COE au synode des évêques en octobre dernier à Rome. Mais les sous-titres sont aussi éloquentes: des commissions interconfessionnelles aux publications communes, dont la traduction oecuménique de la Bible et les actions de secours en commun. La coopération se développe à tous les niveaux: pour le Canada, mentionnons, entre autres, le pavillon chrétien de l'Expo 67. Au niveau des mentalités, par ailleurs, combien de barrières ont été abattues par des projets communs, et l'apprentissage de la découverte de l'autre. Dans le seul

domaine de la théologie, le temps des exclusivités d'appartenance est passé; Barth, Bonhoeffer ou Tillich ne sont plus des propriétés protestantes. S'il fallait caractériser sommairement ce premier mouvement de l'oecuménisme, on pourrait dire qu'il s'inscrivait dans la période d'universalité de l'Eglise.

Tant de réalisations ne devraient-elles pas susciter l'optimisme au coeur de nos institutions ecclésiastiques? En partie, seulement.

Chacun à partir de sa confession est appelé à dire sa foi et sa volonté de dialogue avec d'autres frères chrétiens. La tragédie de nos divisions ecclésiastiques est patente et le désir de retrouver un témoignage de l'Eglise une de Jésus-Christ est inscrit au coeur de la conversion. Mais une première constatation s'impose ici: l'oecuménisme que nous avons connu et que nous venons d'évoquer n'était-il pas d'abord un oecuménisme concordataire où nous passions le plus gros de notre temps à expliquer entre nous ce qui dans le passé justifiait nos différences, voire nos schismes irréconciliables? Si dans sa visée, ce type d'oecuménisme voulait redonner à l'Eglise une unité perdue, dans son déroulement effectif n'a-t-il pas été souvent une introspection intra-ecclésiastique? Et s'il est apparu comme un premier temps nécessaire à toute rencontre, ne sommes-nous pas placés devant de nouveaux défis?

De l'universalité aux particularismes

Né sous les voûtes de la cathédrale universelle, l'oecuménisme cherche maintenant de nouvelles habitations. Certains parlent d'échec en voyant que dans l'agenda des réunions ecclésiastiques

le mouvement a perdu de son ampleur, notamment auprès du grand public et dans sa fonction prophétique. Nous avons été habitués, depuis la prière de l'abbé Couturier, à chercher ensemble notre témoignage d'unité. L'exemple du Pavillon chrétien témoigne de l'époque royale. La marche vers l'unité se plaçait sous le signe de Jean XVII/22, "Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée afin qu'ils soient un comme nous sommes un". Mais notre pratique est devenue autre. Avec nos contemporains nous nous mettons à insister sur l'existence plurielle; annonces différentes de la parole, refus différents devant une même situation. Nous sommes en train de passer maintenant à Jean XIV/2 où Jésus dit: "il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père."

Mais nos demeures favorisent-elles le bon voisinage? Un des blocages significatifs dans l'oecuménisme au Québec est le rapport francophones et anglophones et les comportements réciproques des deux groupes linguistiques sur le plan économique, social et politique. Au moment de la loi 22, en été 1974, trois Eglises protestantes (anglicane, Eglise unie et presbytérienne) ont présenté un mémoire devant la commission parlementaire. Celui de mon Eglise reflétait parfaitement le blocage historique du passé, un refus évident de voir l'évolution présente au Québec. Or, pendant le même temps, à notre connaissance, aucune autorité ou groupe oecuménique ne s'est fait entendre. Dans son fameux sermon sociologique à la Consultation Interconfessionnelle sur le Mouvement oecuménique et la mission de l'Eglise au Canada, tenue à Montréal, Jean-Guy Vaillancourt disait notamment que "durant les deux

* Pasteur presbytérien, animateur de pastorale à l'Université de Montréal.

cents ans d'injustices qu'ont eu à subir les Canadiens-français (catholiques pour la plupart), les Eglises protestantes et la hiérarchie catholique ont été complies du pouvoir établi". Et il ajoutait: "Maintenant que le peuple, et surtout les travailleurs du Québec, sont en train de tenter un nouvel effort pour se libérer, il ne faudrait pas que sous prétexte de préserver l'unité et la charité, les Eglises et leurs chefs se rangent une fois de plus du côté des défenseurs du désordre établi et de l'injustice." (1) Si les autorités ne parlent pas ou parlent mal, comment se fait-il que de part et d'autre, à quelque degré que ce soit, dans nos Eglises, nous restions dans le statut quo sur un tel point?

André Dumas s'amusait à décrire ainsi le protestantisme contemporain: "pendant trente ans nous avons vécu plus ou moins tous dans une cathédrale qui était relativement la dogmatique de Barth, mais maintenant la nef centrale est plus ou moins déserte. Il y a par contre toutes sortes de chapelles où l'on s'active; dans la soute, les herméneutes sont assis en rond et regardent comment fonctionnent les langages. Au bastingage, les politiques ont la hache à la main et quelquefois d'ailleurs attaquent leur propre bateau. Autour du mât, les confessionnels s'accrochent avec crainte en se disant que tout va sombrer. Sur la coursive enfin, les charismatiques chantent en langue. Tel est le bateau chahuté de l'Eglise d'aujourd'hui." (2) N'y a-t-il pas, là derrière, quelque chose de juste pour les Eglises chrétiennes au Québec? Il me semble que, pour l'heure, nous vivons ici un tournant avec une polarisation autour de deux extrêmes. La première s'articule autour de l'enracinement politique et foi avec toutes les grilles de lecture et tous les degrés de marginalité par rapport à la praxis; la seconde est plus identifiée par ce qui pourrait s'appeler le renouveau de la spiritualité (du mouvement du Concile des Jeunes à Jean Vanier en passant par le renouveau charismatique).

La caractéristique de ces deux pôles n'est-elle pas la radicalité de l'expérience à faire coïncider événement et Parole de Dieu? Mais une telle expérience n'est pas possible quand nous lisons notre foi à la lumière de notre dogmatique.

1. dans *Credo*, mensuel de l'Eglise Unie du Canada, vol. XXI, no 1, 1974.

2. Pasteur et théologien français, dans *Réforme*, 2 mars 1974.

Réconciliation ou résignation

En 1975, les Eglises chrétiennes ont deux événements importants à leur calendrier. Pour l'Eglise catholique, c'est l'Année sainte qui est placée sous le signe de la réconciliation. D'autre part, en juillet, à Nairobi, se tient la cinquième Assemblée générale du Conseil oecuménique des églises qui aura pour thème *Jésus-Christ libère et unit*. Ces deux événements seront l'occasion de tester le pouls de nos Eglises sur la situation de son unité et sur sa capacité de réconciliation. Il est bien évident que le pluralisme que connaissent les Eglises au sein même de leur propre corps engendre des tensions qui ne sauraient être tuées; mais ces options qui nous amènent si souvent à des ruptures ne pourraient-elles pas être l'occasion de retrouver à travers nos chemins la diversité et la complémentarité attestée à travers toute l'histoire des Actes? Pouvoir dialoguer entre frères malgré tout.

La recherche de l'unité visible et de la réconciliation chrétienne reste le but du mouvement oecuménique, mais il ne devient possible et crédible que lorsqu'il s'atteste ici et maintenant dans la réalité que nous vivons et par l'espérance et la liberté dont nous témoignons. Or, s'il faut reconnaître les efforts fructueux déjà accomplis, les résultats acquis sont encore de l'ordre de ceux du Bon Samaritain. Nous cherchons tous à redire notre foi en Jésus-Christ. Mais l'histoire de l'Eglise nous a appris que si notre espérance ne s'enracinait pas dans la réalité, elle était vaine.

Si au temps de la Réforme le problème de la justification par la foi était central, la question n'est plus là aujourd'hui. Tous s'accordent sur ce point. Les questions de l'homme et du sens de nos projets collectifs devront remplir nos prochains agendas oecuméniques. Or ces grands enjeux sont encore absents de nos rendez-vous québécois: l'indépendance du Québec, l'avortement, la justice sociale n'ont pas été abordés de front. Nous sommes appelés à y répondre et du coup aussi interpellés dans nos enracinements chrétiens.

Karl Barth ne nous avait-il pas habitués à vivre chaque jour en ouvrant la Bible et le journal? Quel est le projet de Dieu à discerner pour notre aujourd'hui? Si notre affrontement doit être réel, il nous donnera en même temps de dédramatiser des situations pour devenir une espérance en action.

Est-ce qu'on m'honore ou on se moque de moi?

par Mgr Helder Camara*

En chacun de nous il y a un Optimiste et un Pessimiste. Quand le Pessimiste en moi a appris que la fameuse Université Harvard allait me décerner un doctorat honorifique en Droit, il a éclaté de rire. Il m'a demandé si je n'avais pas encore découvert toute la farce de cette histoire d'un doctorat en Droit dans un monde dominé par la violence, l'injustice et l'avarice, le Droit est un mot creux. La meilleure façon de vous exprimer ma reconnaissance est, il me semble, de vous faire entendre les tirades de mon Pessimiste, et d'essayer de vous fortifier dans la décision de dépenser votre vie pour faire triompher la force du Droit sur le prétendu droit de la force.

Le Pessimiste en moi, dans un rire sardonique, a posé plusieurs questions cruelles.

Est-ce que le doctorat qu'on me décerne est un doctorat en Droit constitutionnel? Ignore-t-on alors le nombre croissant de constitutions qu'on déchire? Qui ne se rend pas compte de l'existence actuelle de gouvernements qui se proclament au-dessus et au-delà de la Loi, - tout-puissants, infaillibles et divins?

Est-ce un doctorat en Droit civil? Mais qui ne sait que les codes de loi sont utilisés pour défendre les privilèges

* Archevêque d'Olinda et Recife (au Brésil). -- Le 2 février dernier, à Montréal, j'entendais Mgr Camara répéter plusieurs fois, dans son exposé, l'expression suivante: il faut aider à "ouvrir les yeux" des gens. Et il ajoutait qu'un général brésilien lui avait dit un jour: "Vous, Mgr Camara, vous êtes un 'subversif', parce que vous essayez 'd'ouvrir les yeux' du peuple." -- Au cours de 1974, Mgr Camara recevait de l'Université Harvard un doctorat honorifique en Droit pour sa *Défense des Droits de l'Homme*; le discours qu'il a prononcé à cette occasion est reproduit ici: il contribue à "ouvrir les yeux". (I.D.) (Traduction RELATIONS et Centre d'Etude et de Coopération Internationale.)

ges de minorités qui exploitent le racisme, et vont jusqu'à créer des régions de pauvreté dans des pays riches et des groupes riches dans des pays pauvres?

Est-ce un doctorat spécialisé en Droit pénal qui établit ou restaure la peine de mort comme si les hommes étaient les maîtres de la vie? Le Droit pénal, qui à l'aube du 21^e siècle, maintient des prisons qui sont de véritables cages dans lesquelles des fils de Dieu sont détenus comme des tigres ou des panthères.

C'est peut-être un doctorat en Droit international? Pauvre Droit international, qui n'a pas su comment prévenir, dans le domaine du commerce international, les injustices de politiques qui apportent à notre terrible siècle son bilan de deux tiers de l'humanité en situations de misère, de faim, de vie infra-humaine. Triste Droit international, qui reconnaît son impuissance devant les habiles manipulations des sociétés multinationales, des systèmes idéologiques et des super-puissances de la gauche et de la droite.

L'éclat de rire le plus cruel, la moquerie la plus forte s'est fait entendre quand le Pessimiste a demandé si le doctorat qu'on me décernerait serait en Droits de l'Homme. Il m'a défié de lui indiquer un seul des Droits de l'Homme qui ne soit tourné en ridicule.

Voici, exprimés par écrit dans des textes, les quatre libertés fondamentales présentées par votre Président Roosevelt au Congrès des Etats-Unis en 1941:

- liberté de parole et d'expression,
- liberté pour toutes les personnes humaines de prier Dieu en la manière qui leur convient,
- libération du besoin,
- libération de la crainte.

C'est sous la forme de moqueries, de la part de la majorité absolue de l'humanité, que s'élève l'expression de ces quatre libertés fondamentales. Si nous prenons au hasard n'importe lequel de ces droits particuliers, nous constaterons le même sentiment de tristesse que celui provoqué par le plus beau et le plus humain des droits: le droit au travail. Dans les pays producteurs de matières premières, il y a la déception du sous-emploi qui conduit à une vie diminuée; dans les pays industrialisés, le spectre du chômage commence à croître - fruit de l'automatisation, de la cupidité et de l'exportation d'usines vers des paradis d'investissement où les salaires sont bas et la dispute, impossible.

Le Pessimiste démasque la naïveté de reviser les Droits fondamentaux ou celle de leur adjoindre de nouveaux Droits, à moins que les Nations Unies décident - ce qu'elles ne feront jamais - de transformer la simple "Déclaration" des Droits de l'Homme en un "Commandement" de Droits, accompagné de sanctions adéquates pour les transgresseurs.

Et le Pessimiste conclut: si le Droit en arrive toujours à devoir faire appel à la force, pourquoi ne pas fermer immédiatement les Ecoles de Droit et ouvrir de plus nombreuses et de meilleures Ecoles de Guerre?

Est-ce vrai ou non que, dans tous les pays, se trouvent des Minorités, de toutes les races, de toutes les religions et de tous les groupes humains, qui, dans la plus grande sincérité et même au prix, si c'est nécessaire, de grands sacrifices, désirent construire un monde plus respirable, plus juste et plus humain?

L'Université Harvard pourrait confirmer ce qui est connu de façon empirique: que des minorités déterminées peuvent catalyser une bonne partie de ces bonnes volontés.

Ce que je recherche dans la jeunesse, c'est un nouveau type de leadership pour demain, capable de regrouper - sans aucunement uniformiser - ces Minorités qui ont faim et soif de justice. Mon plus grand désir est de trouver des jeunes qui découvriront le secret de s'adjoindre aux diverses Minorités autour d'objectifs primordiaux, avec tous les groupes dont le commun dénominateur serait de désirer - sans violence, mais avec détermination - changer les structures qui oppriment plus de deux tiers de l'humanité.

Les Minorités garderont leurs propres noms, leurs propres leaders ainsi que leurs objectifs spécifiques. Elles ne seront pas transformées en de nouveaux partis politiques ni en de nouvelles sectes religieuses. Mais, telles des eaux impétueuses, elles seront soulevées par le souffle de l'Esprit de Dieu.

C'est un triste signe des temps que nous soyons obligés de nous rappeler que le droit à la recherche, tel que suggéré ici, ne peut pas exister dans des Universités qui s'auto-détruisent en s'abaissant jusqu'à utiliser des résultats de recherches pour favoriser des purges. Malheureusement, ceci n'arrive pas seulement sous des dictatures de droite ou de gauche, mais même dans des pseudo-démocraties, rendues myopes par des obsessions comme celle de l'anti-communisme.

Les minorités qui décident de défendre le droit reçoivent de sérieux avertissements. Rappelons-en quelques-uns parmi les plus menaçants et les plus actuels.

Méfions-nous des allégations de "problèmes internes" qui ne peuvent pas être discutés à l'extérieur du pays, sous peine d'accusations de trahison ou de déformation de l'image du pays.

Disons-le clairement: il n'y a plus de problèmes qui peuvent être maintenus dans les limites d'un pays: la radio et la télévision transmettent au monde entier tous les événements importants, jusque dans les îles les plus lointaines comme dans les pays les moins développés.

Et comment peut-on parler de "problèmes internes" dans une ère de Macro-sociétés multinationales? Remarquons aussi le Pharisaisme qui existe à cet égard. Quand Soljenitsyne dénonce des injustices et des atrocités commises par la Russie, il est, à juste titre, acclamé en Occident comme un héros. Mais, malheur à Soljenitsyne, s'il était né de notre côté et avait eu l'audace de dénoncer les injustices de nos régimes, - en aucune façon moins graves que celles commises par la Russie et par la Chine; elles sont seulement plus sophistiquées.

Méfions-nous des allégations, justes, mais très déformées, de la "sécurité nationale". Sans aucun doute, c'est le droit et le devoir du gouvernement de garantir la sécurité nationale. Mais, dans certains pays, au nom de cette même sécurité nationale, on commet des actes arbitraires et des atrocités dignes de celles commises aux pires jours d'Hitler et de Staline.

Méfions-nous des fabricants d'armes et de guerres. Les guerres deviennent de plus en plus lâches et absurdes. Après l'erreur monstrueuse de la guerre du Vietnam, combien longtemps encore soumettrons-nous notre meilleure jeunesse à l'épouvantable dilemme de tuer ou de mourir, - avec l'hypothèse du retour au pays, après avoir été soi-même complètement démoli, ou celle du refuge dans la drogue?

Pour combien de temps encore nous abstiendrons-nous de choisir l'alternative évidente de contribuer à l'abolition de la misère sur la terre entière - comme le point décisif d'un départ vers une promotion humaine authentique - et continuerons-nous de regarder une course aux armes qui peut conduire à l'anéantissement de la vie sur la face de la terre?

Pourquoi attendons-nous encore pour reconnaître - officiellement - la Misère comme la plus sanglante des guerres, puisque les statistiques prouvent que la Misère déforme et tue plus que les guerres nucléaires et bio-chimiques?

Méfions-nous de ceux qui poussent l'immédiate et totale décolonisation politique du monde, sans le courage de reconnaître, ouvertement et clairement, que, sans l'indépendance économique, la pure et simple indépendance politique ne veut presque rien dire.

Méfions-nous des mécanismes de fuite, conscients ou non, comme celui qui se manifeste devant l'explosion démographique. Il y en a qui, avec les meilleures intentions du monde, partent d'un mal réel, tel que l'accroissement étourdissant de la population dans certaines régions, mais en arrivent à réduire à cet aspect toute la responsabilité du sous-développement et de la misère. Ne permettons pas à l'explosion démographique de nous amener à oublier les terribles injustices dans le domaine des politiques du commerce international - la racine d'un mal que plusieurs, consciemment ou non, essaient d'oublier.

Méfions-nous spécialement d'un signe très sérieux - et ici je songe, par-dessus tout, à la jeunesse admirable du monde actuel: ce signe, c'est le risque du lendemain de l'enthousiasme. On commence par le dévouement sans limites, l'engagement durant la vie universitaire, puis on tombe dans une vie installée, dans le conformisme, pour en arriver à la mort de l'idéal.

Dés gestes comme celui qui pose en ce moment votre Université m'engagent de plus en plus dans cette lutte pacifique pour la justice et dans la défense courageuse et déterminée des Droits de l'Homme. Le Doctorat par lequel vous m'honorez m'amène à demander à Dieu qu'à ce point de ma vie je ne trahisse point la confiance de la jeunesse et que je me dépense jusqu'à la fin au service de l'homme. Dieu permette que le symbole de ma vie soit un cierge qui brûle, se dépense et se consume tant qu'il restera de la cire à brûler! Quand tout sera consumé, ma flamme vacillera encore un instant... Et elle mourra, heureuse, dans la conviction qu'un jour, peut-être plus rapidement que nous ne l'imaginons, la force du Droit vaincra le prétendu droit de la force.

Foi chrétienne et expérience maoïste

Lectures du mois par Denis Legris*

Le dimanche cinq janvier dernier, les "Beaux Dimanches" présentaient "Images de Chine" de Marcel Carrière. Images parmi d'autres? Images qui nous concernent?

J'avoue me sentir interpellé par elles et, surtout, par l'image d'une certaine Chine qu'elles reflètent. En les voyant, je me suis rappelé une certaine image de Chine que l'on rencontre fréquemment dans nos milieux chrétiens. Image, à vrai dire, trop souvent négative. De l'expérience maoïste en cours, elle ne retient apparemment rien d'autre que les aspects choquants: les règlements de compte et les liquidations qui ont accompagné et suivi la prise du pouvoir en 1949, le martyre de certains missionnaires à la même époque et l'éradication subséquente des libertés religieuses, la recrudescence des violences lors de la révolution culturelle, la violence intrinsèque du régime et le sacrifice des libertés individuelles, l'hémorragie continue des fugitifs interprétée comme la négation vivante du système, etc. etc.

Or, le monde chrétien peut-il "chrétienement" n'en rester qu'à cette image négative de la Chine rouge?

Non, vraiment pas, si l'on peut en croire une personne aussi autorisée que le jésuite Herbert Dargan (1), assistant de l'Asie orientale, ou les participants à un colloque tenu à Louvain, en septembre dernier, pour étudier les rapports entre la foi chrétienne et l'expérience maoïste (2).

* Directeur du "Centre d'Etude et de Coopération Internationale" (C.E.C.I.).

1. Le P. Herbert Dargan, S.J., est l'assistant du P. Général Pedro Arrupe pour les provinces jésuites de l'Asie du Sud-est. Il a accédé à cette fonction après douze ans de vie missionnaire à Hong-Kong, dont la moitié comme supérieur de la mission. Son poste actuel donne d'autant plus de poids à son intervention qu'on peut présumer qu'elle ne s'oppose pas à la position du Général des Jésuites.

I. L'Eglise contemporaine, la Chine contemporaine

Dans un article publié récemment dans la revue *The Month* (3), Dargan commence par insister que lorsqu'on parle d'"Eglise" et de "Chine", on ne parle pas de deux réalités statiques; les deux sont *en mouvement*. Les deux sont en mouvement, mais personne ne sait trop précisément le prochain bout de chemin dans lequel chacun d'eux va s'engager.

1. L'Eglise missionnaire et la mission de l'Eglise

Vatican II (*Lumen gentium*, n. 12) a donné un nouvel accent à l'activité missionnaire. Il en découle, semble-t-il, que la présence du Peuple de Dieu deviendrait plus *qualitative* que *quantitative*. De plus, le Peuple de Dieu peut être actif et présent dans un environnement hostile, car le chrétien peut y être "un témoin vivant de la foi et de la charité" et y offrir à Dieu le tribut de sa prière. Ce qui a une signification considérable dans le cas de la Chine.

L'Eglise a une mission à *partager*: elle doit recevoir et pas seulement donner, apprendre et pas seulement enseigner! Il peut même arriver qu'en certaines circonstances elle doive consacrer plus d'énergie à apprendre qu'à enseigner. Pour que le message chrétien ne reste pas étranger à la culture locale, l'évangélisation suppose qu'on assume et intègre l'héritage culturel, les valeurs et les courants de pensée religieux valables qui ont animé la vie d'un pays à travers les âges.

2. Cette rencontre fut organisée conjointement par "The Lutheran World Federation Department of Studies" et "Pro Mundi Vita", un centre d'information catholique ayant son siège social à Bruxelles. Ce colloque n'était qu'une étape dans une recherche actuelle pour évaluer la Chine d'un point de vue théologique.

3. "Contemporary Church, Contemporary China", *The Month*, Octobre 1974, p. 729 à 733.

Reconnaître que l'Eglise peut apprendre, en recueillant la richesse spirituelle dans une culture qui s'est développée indépendamment de l'Écriture sainte, semble impliquer que Dieu se révèle aussi dans l'histoire. Quelles que soient les subtilités théologiques impliquées dans ce problème, le bon sens indique qu'il est très difficile d'accepter que Dieu ait été absent de l'histoire qui n'est pas l'histoire judéo-chrétienne. L'un des défis de l'homme de foi est de discerner où, dans l'histoire, Dieu est spécialement actif. Depuis un siècle, la Chine est passée d'un système féodal corrompu à un effort dynamique pour transformer les hommes et la société. Des phénomènes de ce genre semblent exiger de l'Eglise qu'elle trouve des critères lui permettant de juger si la main de Dieu est là, et comment.

L'Eglise ne peut pas - ne doit pas - être tout à fait à l'aise dans la société séculière, ni en paix avec quelque système politique, social ou économique que ce soit. La société que les Apôtres ont formé autour de Jésus n'était ni philanthropique, ni sociale, ni politique; avant tout, c'était une société religieuse. En ce sens, le christianisme apparaît toujours comme une contre-culture. L'Eglise ne devrait jamais être perçue comme endossant un système. Bien que cela puisse paraître évident, il est nécessaire de le dire.

En résumé, la mission de l'Eglise est d'enrichir les hommes au sens le plus plein du terme; il s'agit de les élever matériellement, intellectuellement, culturellement, spirituellement. Cette vision importe énormément, surtout dans un Tiers monde où la mission de l'Eglise est encore perçue comme une forme de colonisation en faveur de l'Occident ou même du Vatican.

Le chrétien doit vouloir partager ses aptitudes et ses valeurs chrétiennes, sa culture chrétienne, mais il doit aussi être très humble, car il est pèlerin, à la recherche de plus de connaissance, de compréhension et de sympathie; et ces qualités doivent lui donner une faim de voir, d'entendre et d'apprendre.

2. La Chine: son passé et son expérience présente

La Chine d'aujourd'hui doit être étudiée dans la perspective de ses 6000 ans d'histoire. On peut croire que les éléments qui distinguent le maoïsme du marxisme surgissent de la culture chinoise. Mao lui-même a toujours insisté sur l'importance de "siniser" le marxisme.

A l'intérieur de leur propre tradition, les Chinois, dans l'ensemble, n'ont jamais eu un concept clair d'un Dieu unique et personnel. La Chine d'avant Mao était donc un pays pré-chrétien. Le peuple chinois a toujours été religieux, les paysans croyant plutôt à une prolifération de petits dieux, la petite noblesse et les mandarins donnant plutôt à leur religion une tournure beaucoup plus anthropocentrique. L'anthropocentrisme est un trait du maoïsme et Mao n'est pas, en fait, aussi opposé au Confucianisme qu'il aimerait le laisser croire.

De plus, en Chine, la religion a toujours été contrôlée par l'Etat; ce n'est donc rien de neuf.

Mao a peu écrit sur la religion, mais ce qu'il a écrit donne un fidèle écho du point de vue marxiste, que la religion est l'opium du peuple, que cette superstition disparaîtra d'elle-même avec le progrès de la science. Le régime actuel proclame "la liberté de la croyance religieuse", mais il a fait à peu près tout ce qu'il peut pour supprimer la religion.

Il y a actuellement, dans presque tous les pays, surtout dans le Tiers monde, avec de l'admiration pour la Chine, une attente croissante de la justice, d'une société plus égalitaire, d'un nouveau sort pour les opprimés, d'une fin à la corruption et à l'exploitation des masses. Dans la recherche d'un modèle de société nouvelle, les yeux se tournent de plus en plus vers la "nouvelle Chine".

Y a-t-il des valeurs chrétiennes dans le maoïsme? Question souvent posée. Il y a des éléments dans le maoïsme qui ne sont certainement pas incompatibles avec le christianisme, - mais il y a eu bien peu d'idéologies dont on n'ait pu en dire autant. Il y a une valeur chrétienne à l'importance qu'on accorde au peuple. La primauté des pauvres sur les riches et les privilégiés, l'incitation à vivre et à travailler pour les autres et non pour soi, l'effort pour assurer la santé et l'éducation aux masses, rien de cela n'est loin des priorités chrétiennes.

En même temps, il y a des éléments fondamentaux du maoïsme qu'il nous faut reconnaître comme incompatibles avec le christianisme. Mao croit que les vrais buts du communisme ne peuvent être atteints qu'à travers une lutte incessante et inexorable. Cette lutte prône la haine des classes et la violence. Il y a, enfin, l'exaltation de l'homme: pour le maoïsme, l'homme est l'absolu. Le "nouvel homme", complètement autonome, n'aura pas besoin de Dieu, puisqu'il sera Dieu.

3. Un plan d'action

Les chrétiens ont besoin d'une réflexion théologique sérieuse sur l'échec du christianisme dans son effort pour créer un sérieux impact sur les masses de peuple chinois.

Les chrétiens ont besoin d'une réflexion théologique sérieuse sur le maoïsme. Il y en a pour dire que Mao est superficiel; mais voilà une assertion assez douteuse. Mao n'est peut-être pas un penseur profond, mais les problèmes auxquels il s'est attaqué le sont, et son succès comme auteur est hors de l'ordinaire: pratiquement chacun des 800 millions de Chinois en Chine doit l'étudier. Peu d'auteurs peuvent se vanter d'une pareille diffusion.

Les Chinois chrétiens d'outremer ont besoin d'une formation spirituelle et théologique qui les rende aptes à exercer un discernement critique à l'égard de la "Chine nouvelle", leur permettant de juger objectivement, en termes chrétiens, de la situation présente en Chine.

Le monde occidental a besoin de comprendre l'Asie, et particulièrement la Chine. Malgré une information qui augmente, il reste encore beaucoup d'ignorance. Or, nous sommes tous fils du même Père et tout ce qui aide les races à se mieux comprendre mutuellement vient de Dieu. Les prêtres catholiques, comme les ministres protestants ou les bonzes bouddhistes, sont bien placés pour ce travail, parce qu'ils sont des hommes sans intérêts égoïstes, politiques ou nationaux.

Il est également important que les autres Asiatiques comprennent la Chine. En Asie, on se défie encore de l'Occident; un Chinois pourrait probablement être plus ouvert au témoignage chrétien d'un autre Asiatique qu'à celui d'un Européen ou d'un Américain.

La mission de l'Eglise implique qu'il y a un besoin de former des chrétiens, - surtout des prêtres catholiques et des membres des communautés religieuses, - pour qu'ils deviennent des autorités sur la Chine et ses problèmes et encouragent des laïcs chrétiens à devenir des experts de la Chine.

Il y a un besoin de discussion sur les problèmes de la Chine. Beaucoup des 30 millions de Chinois d'outremer sont inquiets de l'avenir, ont un sentiment patriotique et admirent certaines réalisations de la République populaire de Chine. Il serait bon de leur fournir un périodique en langue chinoise qui leur présente une vision équilibrée des problèmes de la Chine. C'est un défi pour les chrétiens.

Enfin, il y a le besoin d'un dialogue. Il faut un dialogue continu entre marxistes et chrétiens, comme entre les différentes églises chrétiennes. Tous les efforts soigneux pour réconcilier les hommes entre eux et avec Dieu sont des oeuvres de la grâce. Ce sont des pas vers l'établissement en Chine du règne du Christ, lui qui nous a assurés qu'il a vaincu le monde.

Le point de vue d'un homme comme Herbert Dargan mérite notre réflexion.

II. Le colloque de Louvain: expérience chinoise et foi chrétienne

Les participants du colloque de Louvain (4) s'efforcèrent d'élucider les implications de l'expérience chinoise pour la foi chrétienne. Cinq sujets furent abordés en ateliers, soit:

1. La "personne nouvelle" en Chine;
2. Foi et idéologie dans le contexte de la Chine nouvelle;
3. L'antagonisme révolutionnaire et l'amour chrétien;
4. La Chine et l'histoire du salut;
5. La contribution de la Chine dans une redécouverte de l'Eglise par elle-même (The implications of the new China for the self-understanding of the Church).

Dans le cadre de cet article, il n'est pas possible de donner un compte-rendu détaillé de ces discussions(5). Quelques exemples illustreront, cependant, le type de problématique qui se rencontra pour le moins chez certains participants.

Certaines réussites de la révolution chinoise (6) posent, d'abord, question aux participants du premier atelier. C'est que ces réalisations (par ex. la distribution plus équitable des biens et des services fondamentaux pour l'existence humaine, la conquête de l'autonomie et de l'autosuffisance de la Chine, l'accroissement de la fierté nationale des Chinois et de leur estime personnelle, l'amélioration de la moralité publique et privée, etc.) sont faites sans référence aux institutions et aux moyens de la religion traditionnelle. Ce qui devrait amener les chrétiens à se demander en quoi leur référence à Dieu-amour sert d'appui et de stimulant à leur activité terrestre.

Par ailleurs, les participants du troisième atelier observent que le mouvement de libération dirigé par Mao Tse-Tung n'est pas étranger à notre intelligence de l'oeuvre salvifique de Dieu dans l'histoire. Tout en reconnaissant que la révolution chinoise n'est ni complète ni finale, les chrétiens peuvent

déjà affirmer que, dans la mesure où elle a contribué à une plus grande humanisation, elle fait partie du dessein de Dieu.

Dans la même veine, les tribulations de la Chine contemporaine apparaissent, aux yeux des participants du quatrième atelier, comme la lutte de Dieu avec le peuple chinois. Il y a, d'une part, la joie pour le peuple d'être libéré des entraves du passé: de la pauvreté et de la misère, de l'injustice sociale et de l'oppression économique, de la famine et de la maladie, de l'ignorance et du manque d'instruction. Par ailleurs, les efforts de libération entraînent d'autres conflits et d'autres bouleversements tant au niveau des individus que des groupes. Ainsi, les troubles qui ont accompagné le "Grand Bond en avant", la "Révolution culturelle", ou la récente "campagne anti-Confucius", sont autant d'exemples frappants des tribulations qui continuent d'ébranler et de modeler le présent et le futur du peuple chinois. Or, dans une perspective de foi chrétienne, ces événements sont interprétés comme la lutte de Dieu avec son peuple en vue de l'amener à la plénitude.

Dans un autre ordre d'idées, le concept maoïste de "lutte de classes" incite les chrétiens à s'interroger sur la signification réelle du concept d'"amour chrétien". N'utilise-t-on pas souvent ce dernier pour protéger des intérêts de classe? Au nom de l'amour, les chrétiens ne se sont-ils pas souvent rangés du côté de l'impérialisme et de l'oppression? ou n'ont-ils pas été souvent empêchés de reconnaître la dimension sociale du péché — l'exploitation d'un groupe par un autre? Répondant par l'affirmative, les participants du quatrième atelier avancent que le concept maoïste de "lutte des classes" doit inciter les chrétiens à participer, d'une façon ou d'une autre, dans les luttes des opprimés pour leur libération. Car c'est seulement dans cette sorte d'engagement et de participation que les chrétiens peuvent honnêtement proclamer leur expérience du pardon, de la grâce et de l'amour des ennemis.

Un dernier exemple concerne le type de leadership exercé en Chine. Apparemment, de nouvelles formes d'organisation socialiste se sont développées en ce pays. Elles ont abouti à unifier le peuple chinois sous une commune autorité plus que jamais dans son histoire. Bien que cette autorité se soit posée souvent comme une menace pour l'exercice des libertés individuelles, les masses chinoises ont été appelées à prendre part dans les décisions et à faire preuve de créativité. Ceci présente un

défi pour les églises où l'autorité est encore très souvent exercée par les clercs et où la participation, créative des fidèles n'entre pas sérieusement en jeu.

Ces quelques exemples n'épuisent, évidemment, pas toute la substance des discussions. Mais elles reflètent une nouvelle problématique, une nouvelle attitude chez des chrétiens par rapport à la révolution chinoise. Laissant de côté l'approche apologétique d'antan, désireuse sans doute de voir se développer un christianisme chinois mais sans arrière-pensée d'un retour missionnaire traditionnel en Chine, elle s'efforce plutôt de comprendre ce signe des temps qu'est l'expérience socialiste chinoise et d'évaluer en quoi cette expérience peut contribuer au renouvellement du christianisme.

Les chrétiens du Québec se laisseront-ils aussi interpeller par l'expérience maoïste?

4. Le colloque regroupa 97 participants de 22 pays différents et de dénominations religieuses diverses. Les invitations à ce colloque ont été faites en raison de la compétence personnelle des participants, non pour représenter officiellement leurs églises.
5. Les communications préalables à ce colloque ont été publiées sous le titre: "Theological implications of the New China". Tous les autres documents, y compris le rapport des ateliers que nous avons en main, sont publiés sous le titre: "Christian Faith and the Chinese Experience".
6. Pour plus de détails sur cette question, voir Alain Peyrefitte, "Quand la Chine s'éveillera", Troisième partie, "Les Succès de la voie chinoise", p. 275 à 368. Tout ce volume est à lire.

Par rapport aux tâches dont nous avons souligné l'importance, la construction d'une réflexion théologique authentiquement asiatique, nous le répétons, doit être considérée comme une priorité spéciale. Pour discerner les impératifs d'ordre théologique et pour formuler les points de vue et les principes théologiques, un contact vivant avec les réalités concrètes de l'Asie est nécessaire, et ainsi il faut en appeler, dans un processus de dialogue, à la collaboration de l'église locale tout entière. Tout ceci est spécialement pertinent, quand on voit la recherche contemporaine du sens.

Déclaration officielle de la première Assemblée plénière de la Fédération des Conférences épiscopales de l'Asie, avril 1974, no 33.

Famille et sacrement de la réconciliation

Le sacrement de la Paix, par Françoise Darcy-Bérubé et Jean-Paul Bérubé. — Montréal, Ed. de l'ABC, 1974. — Deux instruments catéchétiques et deux guides pédagogiques pour "un programme familial de préparation au sacrement de pénitence".

LE PROGRAMME FAMILIAL DE PRÉPARATION AU SACREMENT DE PENITENCE proposé par Françoise et Jean-Paul Bérubé offre ceci d'original et de particulièrement précieux qu'il aide à prolonger la catéchèse scolaire par une catéchèse familiale et une pastorale paroissiale ou communautaire appropriées. Depuis si longtemps que l'on réclame de semblables instruments... on ne peut que se réjouir de leur publication. Et souhaiter que leur accueil dans les communautés chrétiennes du Québec et, plus largement, du Canada français soit un encouragement à la préparation et à la diffusion d'instruments du même genre sur d'autres thèmes importants pour la vie chrétienne.

D'abord *deux instruments catéchétiques*, pour les 7-8 ans et pour les 9-12 ans (respectivement 48 et 80 pp.). — La démarche proposée pour les 7-8 ans est toute simple: Dieu nous appelle à grandir, à aimer toujours davantage; il nous faut apprendre à intérioriser son appel dans la prière; Dieu notre Père nous pardonne toujours et, par son pardon, nous fait revenir vers lui et vers les autres; l'Eglise nous invite à célébrer ensemble le pardon du Seigneur — dans la joie, dans la sincérité, dans l'action de grâces. — La démarche proposée pour les 9-12 ans est un peu plus élaborée: axée sur le souvenir de l'amour du Seigneur et sur sa reconnaissance dans ses manifestations les plus concrètes, sur l'écoute aussi de son appel à une vie plus pleine et sur l'attention aux exigences de cet appel, elle renvoie l'enfant à ses responsabilités dans la reconnaissance sereine de son "être pécheur" et dans l'accueil de la confiance que le Seigneur met inlassablement en nous par delà le péché; c'est dans ce climat que l'enfant est incité à répondre à l'invitation

de l'Eglise et à célébrer le pardon du Seigneur. — Les perspectives ici adoptées rejoignent celles des instruments catéchétiques de l'OCQ pour le primaire; ils peuvent donc aisément être utilisés dans le cadre de la catéchèse scolaire ou, si on juge la chose préférable, dans le cadre d'un prolongement extra-scolaire et d'un complément de cette catéchèse. Ajoutons qu'ils peuvent être fort utiles à des plus âgés — à tous les jeunes de 7 à 77 ans — pour les aider à renouveler leur vision du sacrement de pénitence et, par voie de conséquence, leurs démarches pénitentielles elles-mêmes.

Le guide des parents (179 pp.), considérés ici comme les premiers catéchètes, peut être également utile aux autres catéchètes — ou catéchistes — qui utiliseraient les instruments présentés plus haut dans un cadre extra-familial. — Une première partie traite de "l'éveil et la formation de la conscience, à partir de la petite enfance jusqu'au seuil de l'adolescence". On y trouve un exposé succinct, mais d'excellente qualité, des coordonnées majeures du développement psychologique et moral de l'enfant, ainsi que des exigences pédagogiques qui en découlent. Cette partie de l'ouvrage, toutefois, ne sera guère accessible qu'à des parents au moins relativement "instruits" et "cultivés". — La seconde partie présente de façon assez simple de très pertinentes "réflexions doctrinales sur la pénitence". On y présente "la pénitence au cœur de notre vie" et les exigences concrètes et quotidiennes de la réconciliation, pour, ensuite seulement, amorcer une réflexion sur "le sacrement, temps fort de la pénitence", et fournir, finalement, quelques orientations ou suggestions pédagogiques adaptées à la préparation pénitentielle. — Les parties suivantes sont consacrées à la présentation des diverses étapes de la catéchèse pénitentielle proposée dans les instruments catéchétiques présentés plus haut. Elles constituent le guide pédagogique proprement dit en explicitant le but de chaque étape et en faisant diverses suggestions utiles. —

La cinquième partie contient certaines "suggestions pour la prière de la famille". Les suggestions me semblent souvent heureuses, mais rares seront probablement les familles où elles pourront réellement être suivies. — En appendice: "dix questions qui traversent les parents". La liste est suggestive: Faut-il parler du péché mortel? Comment aider l'enfant à faire son examen de conscience? Combien souvent l'enfant doit-il se confesser? Etc. Les indications données ici sont à la fois simples et pertinentes, tant du point de vue de la pédagogie que du point de vue d'une pastorale vraiment chrétienne.

Le guide pour les prêtres, les catéchistes et autres animateurs de pastorale (125 pp.) présente une synthèse plus élaborée et plus rigoureusement articulée des "réflexions théologiques sur le sacrement de pénitence", puis traite directement de la "préparation des enfants au sacrement de pénitence", offre finalement des "modèles de célébration de la pénitence". Une bibliographie judicieusement choisie — pour la qualité des ouvrages et pour leur simplicité — complète la publication. Les pasteurs auront intérêt à y recourir: pour reviser et rajeunir, au besoin, leur théologie; pour se familiariser avec l'esprit et le vocabulaire de la nouvelle catéchèse; pour puiser quelque inspiration en vue du dialogue pastoral avec les tout-jeunes et pour préparer des célébrations adaptées à leur âge.

Globalement, un programme catéchétique et pastoral opportun, des instruments utiles, des guides adaptés. Un ensemble de fort bonne qualité.



Au fil des jours avec votre enfant, une publication de l'OCQ. — Montréal, OCQ, 1974, un album de 126 pp.

POUR L'APPRENTISSAGE PROGRESSIF DE LA PRIÈRE ET DE LA VIE CHRETIENNE, un *essai* ouvrant des *pistes intéressantes* (p. 5) pour la collaboration des parents à la catéchèse des enfants. Un instrument d'une remarquable qualité. Le sous-titre de la publication en donne l'esprit et en indique l'orientation fondamentale: "En communion avec vous, votre enfant peut apprendre à communier au Seigneur et à son Eucharistie".

Guy Bourgeault

Rome, 29 décembre 1974.

Les évêques de l'Inter-Montréal font le point

par Pierre Lucier

Le 17 janvier dernier, lors d'une "séance de travail" à laquelle ils avaient invité les journalistes et les spécialistes de l'information religieuse, les évêques de l'Inter-Montréal(1), ont dévoilé à la presse le **Rapport présenté par les évêques des diocèses de l'Inter-Montréal lors de leur visite quinquennale à Rome(2)**.

A lui seul, l'événement mérite d'être mentionné, puisqu'il constitue une première dont il faut féliciter les évêques d'ici. En effet, pour la première fois, l'ensemble de la communauté ecclésiale et le grand public peuvent avoir accès à un genre de document traditionnellement entouré de la plus grande discrétion. Il y a là un geste d'ouverture et de maturité dont on doit se réjouir.

D'ailleurs, il faut dire que les signataires du document ont de multiples motifs d'en être fiers et de souhaiter sa diffusion. C'est un texte solidement documenté, sobre et résolument honnête. Un effort de lucidité et d'objectivité, dont bien des organismes pourraient avantageusement s'inspirer. De plus, c'est vraiment un tour de force que d'avoir réussi à allier, dans un même texte, les exigences d'un genre littéraire destiné à faire connaître la situation locale à des milieux extérieurs avec les impératifs d'une diffusion ici même. Le présent Rapport, en dépit des limites imposées par sa destination première, donne ainsi généreusement à penser à ceux d'ici qui s'intéressent à l'Eglise de l'Inter-Montréal.

Les quotidiens nous ayant largement devancés dans la présentation du Rapport, - et à cause du peu d'espace permis par l'impression imminente d'un numéro déjà rempli, - je me contenterai de ces brèves lignes, axées autour de trois lectures successives du Rapport. D'abord, une présentation des grandes lignes de son contenu; puis, une seconde lecture qui fait émerger certains accents implicites; enfin, une troisième lecture qui concerne le choix fondamental qui semble avoir présidé à la rédaction.

1. Les grandes lignes du Rapport

C'est une fresque descriptive saisissante que contient le Rapport. On y trouvera quantité d'informations précieuses sur la situation de l'Eglise de l'Inter-Montréal, appuyées par des données sociologiques qui n'ont plus rien d'artisanal et qui, on le devine, ont dû nécessiter des expertises poussées.

Six chapitres composent cette fresque. Dans un *premier* chapitre (pp. 1-70), on brosse le "profil démographique et socio-économique du territoire de l'Inter-Montréal". Fastidieuse comme il se doit, cette lecture fait cependant émerger des données de base sur la population de l'Inter-Montréal. Les auteurs ont eu le grand mérite de traduire en catégories "diocésaines" les statistiques du Recensement de 1971 et de démontrer ainsi noir sur blanc - et en les illustrant par des graphiques et des tableaux - des observations auxquelles nous nous étions spontanément habitués, comme la baisse du taux de natalité, le vieillissement de certaines populations, les clivages économiques, la régression numérique des Canadiens d'origines française et anglaise, l'accroissement du pluralisme religieux, les niveaux de scolarité, le phénomène d'exurbanisation, etc.

Le *second* chapitre (pp. 71-113), d'emblée plus captivant, déploie les "caractéristiques socio-culturelles des diocèses de l'Inter-Montréal". C'est le lieu d'une prise de conscience de la mutation radicale du rôle de l'Eglise dans la société québécoise. Qu'il s'agisse du monde du travail, de la famille ou de la jeunesse, du monde de l'éducation, de la Santé ou du Bien-Etre, des communications sociales, de la vie culturelle ou politique, les évêques notent le même recul du leadership prédominant de l'Eglise: la "quasi-symbiose entre les composantes de notre culture et une forte vision religieuse des choses (qui) a permis à plusieurs de parler du Québec comme

d'un pays de chrétienté" a maintenant fait place à "une société pluraliste, segmentée, décléricalisée, sécularisée, permissive, industrialisée et urbanisée" (p. 73). Complété par une étude statistique de la chute vertigineuse de la pratique dominicale, ce chapitre constitue un acte courageux de lucidité et de modestie.

Après un *troisième* chapitre qui présente "l'organisation ecclésiale des diocèses de l'Inter-Montréal" (pp. 114-130) avec ses structures diocésaines et interdiocésaines, et un *quatrième* chapitre qui fait état des "ressources humaines et financières des diocèses de l'Inter-Montréal" (pp. 131-152), le chapitre *cinquième* (pp. 153-192) attire tout de suite l'attention du lecteur par l'importance des analyses qui y sont faites. Il s'agit d'une description de "l'action pastorale des diocèses de l'Inter-Montréal". A la suite d'un rappel synthétique des diverses priorités pastorales des dernières années, on passe en revue les principaux champs de l'action ecclésiale - ses initiatives, ses agents, etc. - : l'expérience des conseils presbytéraux et pastoraux, les zones pastorales, la responsabilité du laïcat, l'éducation chrétienne, l'éducation permanente de la foi des adultes, le clergé, la formation des futurs prêtres, la famille, l'engagement social, l'animation missionnaire, la liturgie, les distants, la pastorale des vocations, les religieux, l'administration financière. Pour chacun de ces items, on reconnaît le travail accompli, les limites et les échecs, les lignes de recherche et de renouveau.

Le *sixième* et dernier chapitre (pp. 193-199) est un "regard d'avenir sur l'évangélisation dans l'Inter-Montréal". En fait, c'est la reprise littérale d'une note faite en août dernier en préparation du Synode '74 et dont j'ai fait état ici même(3).

Tel est le contenu général du Rapport des évêques de l'Inter-Montréal. Un constat sans ménagement, qui n'édulcore pas une réalité sans doute pénible pour des évêques, mais qui,

par ailleurs, n'a rien de masochiste ou de nostalgique. Le Rapport donne l'image d'une Eglise ébranlée et désinstallée, mais aussi d'une Eglise qui cherche réalistement et courageusement des voies nouvelles: bref, d'une Eglise en relative bonne santé.

2. Des accents à analyser

On ne peut toutefois pas en rester à cette première lecture. Car, au-delà du seul étalement de ses matériaux, un rapport de ce genre comporte toujours une écriture que l'on pourrait qualifier d'"indirecte": des accents sont donnés, des silences sont observés, des arguments sont privilégiés. Ainsi en est-il ici. Pour faire court, je me limiterai aux chapitres deuxième et cinquième - les plus révélateurs, d'ailleurs.

Ces chapitres présentent d'abord une répartition des masses littéraires qui suscite des questions. Traitant des "caractéristiques socio-culturelles" des diocèses de l'Inter-Montréal, le chapitre *deuxième* accorde seulement une page à la culture et deux pages à l'évolution politique; par contre, la pratique dominicale a droit à un traitement de faveur (secteur spéciale de 9 pages). Au chapitre *cinquième* qui présente "l'action pastorale des diocèses de l'Inter-Montréal", on accorde moins d'une page à la responsabilité du laïcat (question qui avait pourtant fait naître la Commission Dumont), une page aux problèmes du clergé (et Dieu sait s'il y en a!), une page à l'engagement social (pourtant l'objet de plusieurs interventions épiscopales récentes), une page à la pastorale des distants (pourtant reconnu comme de plus en plus nombreux). En revanche, la formation des futurs prêtres (maintenant rares) obtient sept pages et la situation des religieux (lesquels sont souvent de juridiction non-diocésaine), six pages - fort substantielles, par ailleurs.

Certains accents de contenu et certaines discrétions laissent aussi songeur. Ainsi, à propos de la famille, quatre questions majeures sont soulignées: l'avortement, la contraception, le divorce et l'apparition du mariage civil. A la suite de l'exposé des modifications récentes de la loi en ces matières, on décrit - ce qu'on ne fait pas à propos des transformations politiques... - l'attitude de l'Eglise devant "ces circonstances nouvelles et parfois déplorables" (p. 79). A lire ces pages, on croirait que cette attitude s'est limitée, face au divorce et au mariage civil, à réaffirmer le

caractère fondamental de la famille et "la grandeur du sacrement de mariage et son indissolubilité", et à inviter les chrétiens à avoir une attitude charitable envers les divorcés et les gens mariés civilement" (p. 81); face au problème de l'avortement, à "contester les changements légaux" ou à poursuivre "des buts très larges d'éducation au respect de la vie" (p. 81); "pour faire échec à toute la publicité sur les contraceptifs", à "mieux faire connaître la méthode sympto-thermique" et à promouvoir "un service fraternel d'entraide aux couples" (p. 81). Tout cela serait bien mince, si l'attitude de l'Eglise s'était vraiment limitée à ces combats...

Quant au monde de l'éducation (pp. 84-92), dont on expose les structures en matière d'éducation chrétienne, on passe pratiquement sous silence les discussions qui ont entouré la restructuration scolaire de l'île de Montréal: "si ce caractère confessionnel n'a pas été remis directement en question, c'est lui qui, finalement, s'est trouvé interrogé lorsque, cherchant les critères d'une restructuration scolaire dans la Province de Québec, on a voulu tenir compte d'une société qui s'affirme de plus en plus comme une société pluraliste", note-t-on laconiquement (p. 91). Pourtant, sauf erreur de mémoire, certains leaders ecclésiastiques en avaient fait une question majeure et l'enjeu de la confessionnalité avait pesé lourd dans la campagne électorale du Conseil scolaire de l'île de Montréal... Et voici que, même lorsqu'on parle d'enseignement privé (pp. 89-90), on ne mentionne même pas le nom des "Parents catholiques". De plus, parlant plus loin d'"éducation chrétienne" (pp. 167-169) et d'"éducation permanente de la foi des adultes" (p. 169), aucune mention n'est faite du travail des Facultés de Théologie, pas même à propos de la formation des maîtres, où l'on affirme pourtant que "les jeunes universités rencontrent de multiples problèmes d'organisation et ont de la difficulté à définir leur engagement face à la religion", et ce, "malgré de réels succès dans d'autres domaines" (pp. 168-169): il est vrai que les Facultés de Théologie ne sont pas, à strictement parler, des organismes d'Eglise, mais on mentionne bien ailleurs les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle et l'Association des Veuves (p. 130).

Ces quelques exemples suffiront à illustrer l'"écriture indirecte" du Rapport. Quant à son interprétation, rien n'est moins facile. Plusieurs hypothèses se présentent, toutes incomplètes, mais toutes comportant sans

doute une part de vérité. Certains pourront penser que le Rapport s'intéresse moins aux grandes questions du monde actuel (culture, politique, tâches sociales, etc.) qu'aux difficultés internes de l'Eglise (pratique dominicale, formation des futurs prêtres, les religieux, liturgie, etc.); moins aux interpellations de l'"autre" (le laïcat, les distants, etc.) qu'au renouvellement du "même". D'autres y verront une entreprise diplomatique de "captatio benevolentiae" face à l'autorité romaine. Soutien aux positions officielles sur le divorce, l'avortement, la contraception, la confessionnalité des écoles, l'engagement politique, la formation des futurs prêtres, etc... Discrétion sur les questions plus "chaudes", comme l'engagement social et politique, la crise du sacerdoce ministériel, le statut des Facultés de Théologie, la pastorale des distants, l'éclatement culturel, etc. Quitte, ajouteront des malins, à manifester des réticences et à demander plus d'autonomie sur une question relativement inoffensive comme la réforme liturgique (pp. 180-182); quitte aussi à détourner l'attention sur des problèmes qui ne relèvent pas d'abord ou uniquement des instances diocésaines (les religieux).

Dans la mesure où elles ne mettent pas en cause la manifeste honnêteté du Rapport, ces explications ne peuvent pas être tout simplement écartées, encore qu'un plus ample examen permet de les intégrer dans une lecture plus attentive - et plus sympathique. C'est ce qui nous reste à faire.

3. Le feutrage des conflits et des tensions

Rendu perplexe par les traits étranges qui viennent d'être relevés, le lecteur est amené à remarquer que, plus profondément, l'ensemble du Rapport présente, en fait, une approche très "plastique" de la réalité de l'Inter-Montréal, une sorte de vision aseptisée qui nivelle les aspérités du terrain. Sans doute tributaire des méthodes d'une certaine sociologie à forte teneur statistique, le Rapport ne donne pas une image un peu précise des rapports énergétiques qui sous-tendent la situation; il ne cerne pas les lieux et les enjeux des tensions et des conflits; il ne fait pas émerger de véritable dramatique de situation, avec ce que cela comporte d'analyse des tendances, d'évaluation concrète des effets, des appuis réellement donnés

à telle ou telle tendance, des priorités qui président aux décisions effectives, etc. Le Rapport présente plutôt un reflet relativement statique et évite pratiquement toute évaluation stratégique de la conjoncture. On a l'impression que la voix méthodologiquement neutre des experts - mais pas vraiment neutre, on l'a vu - a remplacé une évaluation concrète faite par les centres de décision.

"Faire le point", ce serait opter pour une lecture résolument concrète du terrain et des forces en présence. Car, au-delà des statistiques et de l'inventaire des interventions particulières, il y a des personnes, des groupes et des enjeux qui doivent être mesurés, des orientations effectives qui doivent être explicitées, des points chauds de cristallisation qui doivent être évalués. Or, peu ou rien de cela dans le Rapport. Bien plutôt un repli derrière l'objectivité matérielle des statistiques, une absence d'évaluation de la situation, un feutrage de presque toutes les tensions, et même de nettes omissions. Si bien que le Rapport offre une image finalement trompeuse de la situation des diocèses de l'Inter-Montréal: le lecteur pourra croire que, hormis l'évolution socio-culturelle dont le mouvement échappe à l'Eglise, il ne s'y passe pas grand-chose...

Ainsi, par exemple, au chapitre deuxième, on cherchera en vain un écho des tensions qui entourent certaines formes d'intervention chrétienne dans le monde des travailleurs (les "politisés chrétiens", entre autres, ne sont pas nommés) ou, plus globalement, les ré-évaluations antagonistes du rôle de l'Eglise dans le monde du travail. On se demandera aussi pourquoi, au sujet de la famille, on ne mentionne pas les problématiques chrétiennes, pourtant promues dans le milieu, qui veulent situer les questions du divorce, de l'avortement et de la contraception dans des perspectives socio-économiques et politiques plus larges; pourquoi, en parlant des services de Préparation au mariage, on fait le silence sur les scissions graves qu'a connues ce secteur; pourquoi les débats entourant la confessionnalité scolaire et l'enseignement privé sont ainsi escamotés, comme si la C.E.Q. et les "Parents catholiques" n'existaient pas; pourquoi on cite les lieux d'intervention dans les communications sociales, comme si certaines revues ou certains programmes (v.g. "5D") fonctionnaient dans un monde sans tensions; pourquoi on glisse si rapidement sur la question de l'indépendance québécoise, alors qu'on re-

connait son impact particulier dans la région de Montréal.

Les chapitres troisième et quatrième, pour leur part, se limitent à une description de structures et à des considérations, ou numériques ou abstraites, sur les effectifs du clergé. Une approche évaluative - praxéologique, dirions-nous plus justement - aurait exigé qu'on soupesât davantage la topographie des forces en présence, leur taux d'efficacité, leurs visées idéologiques, etc. Car, au-delà du nombre, c'est la situation socio-culturelle et stratégique des effectifs et de la relève qui importe: leur compétence, leurs solidarités sociales et culturelles, leur consistance humaine et chrétienne, leur dynamisme d'invention et d'action. Même chose pour les structures: le profil des permanents et leur mode de recrutement en disent concrètement plus long qu'un seul organigramme.

L'analyse, que fait le chapitre cinquième de l'action pastorale des diocèses de l'Inter-Montréal, pose des questions analogues. La présentation graphique des priorités diocésaines ne saurait dispenser d'une analyse praxéologique. Car, par-delà les plans dressés et les discours, c'est la dynamique concrète qu'il importe de cerner. Tout le monde sait, par exemple, que la construction de communautés vivantes ne va pas concrètement de soi (voir: *Relations*, mars 1974) et que bien des tensions entourent la vie des communautés de base ou la formation des groupes charismatiques. A un niveau moins général, le lecteur s'étonnera de la discrétion qui entoure la situation du laïcat (on a pourtant connu ici un éclatement majeur de l'Action Catholique...) et du clergé. Il cherchera vainement trace des tensions qui entourent la formation théologique des futurs prêtres, les formes plus directes d'engagement social, les initiatives particulières en matière liturgique - la tension n'est pas uniquement entre les évêques et Rome, certaines formes d'actions des communautés religieuses.

Quant au chapitre sixième (le "regard d'avenir"), des pages au ton large et généreux, il souffre aussi de "ne pas avoir de mains". Alors que les chapitres précédents se meuvent au niveau des activités observables et mesurables, cette prospective ouvre des horizons très vastes, mais sans lien repérable avec les entreprises concrètes dont il a été question. Outre que maints indices littéraires laissent croire qu'il s'agit là d'une autre coulée rédactionnelle, le caractère très général et peu opérationnel

de ce chapitre rejoint les observations qu'on vient de faire. Il resterait à voir comment, dans le champ concret de l'Inter-Montréal, on entend entreprendre cette relance de l'évangélisation. Ainsi, par où commencera-t-on cette "réforme beaucoup plus radicale des instances pastorales et des structures ecclésiales en vue de favoriser la prise en charge de l'évangélisation par l'ensemble des baptisés" (p. 196)? Comment seront inaugurées ces "opérations de base" (appui aux expériences d'intériorité, aux groupes fraternels, à l'engagement dans la cité, conjugaison du "social précis et de l'évangélique concret", etc.) sur lesquelles conclut le Rapport (pp. 198-199)?

Tout cela invite à penser que le Rapport a opté pour un "profil bas" ("low profile") qui évite de traiter des points chauds, des initiatives dysfonctionnelles, des lieux de conflit, des durcissements idéologiques. Après tout, peut-être est-ce là un choix sage et fécond pour une "première" de ce genre. Même s'il n'est pas ce "rapport-choc" (4) dont on a parlé, le Rapport épiscopal de l'Inter-Montréal constitue un événement prophétique dans l'Eglise d'ici. Les interrogations consignées ici n'enlèvent rien à cette valeur prophétique. Il fallait commencer quelque part: et les évêques l'ont fait avec sérénité et audace. La suite à attendre serait dans la ligne d'un plus grand "réalisme" et, il faut bien le dire, par delà les analyses et les constats, dans la mise en oeuvre d'une proclamation effective et audible de la Bonne Nouvelle. Mais cela ne concerne pas les seuls évêques.

22 janvier 1975

1. L'"Inter-Montréal" désigne la région pastorale de Montréal, laquelle comprend, outre les cinq diocèses de la province ecclésiastique de Montréal (Montréal, St-Jérôme, Valleyfield, Joliette et St-Jean-de-Québec), les diocèses de Sherbrooke et de St-Hyacinthe.
2. Texte photocopié de 202 pages, en date de novembre 1974.
3. Voir: "Le Synode 1974: un reflet de la dramatique ecclésiale actuelle", dans *Relations*, no 399, décembre 1974, p. 329, note 7. Cf. "Note des Evêques de l'Inter-Montréal en préparation du Synode 1974, L'évangélisation du monde de ce temps", *L'Eglise de Montréal*, 5 sept. 1974, pp. 531-534.
4. Voir les articles de Paul Longpré, dans *La Presse* des 17, 20 et 21 janvier 1975.

Un pont entre les générations:

Les Dernières Fiançailles

de Jean-Pierre Lefebvre

par Yves Lever

Quand on n'a pas encore vu *Les Dernières fiançailles*, il y a quelque surprise à apprendre que Jean-Pierre Lefebvre s'est mérité un prix de l'O.C.I.C. (Organisation Catholique Internationale du Cinéma). Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'ensemble de sa production antérieure ne le laissait pas prévoir!

Car si de nombreuses références "catholiques" jalonnent presque tous les films de Lefebvre, elles ne vont pas beaucoup dans le sens que cet organisme a coutume de privilégier...

Pourtant, *Les dernières fiançailles* s'inscrit dans le même projet cinématographique que l'ensemble de l'oeuvre du cinéaste. Seul le ton a quelque peu changé. Avant de parler du film lauréat, disons quelques mots de ce projet.

Dire l'acharnation

En 1960, le Frère Untel avait claironné que "c'est à la hache qu'il faut travailler" au pays du Québec pour créer des ouvertures à la pensée. Ce slogan a pénétré profondément dans la tête de quelques jeunes contestataires (mot qui deviendra bientôt très populaire).

A 34 (ou 35) ans, Lefebvre appartient à la première génération des iconoclastes radicaux du Québec, celle qui, quinze ans après sa parution, s'applique à faire passer *Le refus global* dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Celle de *Parti pris* et du premier F.L.Q..

Une hache dans les mains et un "refus global" dans la tête... Telles étaient les armes d'une partie de la jeunesse au début des années soixante. Ça promettait de belles éclaboussures!

Peu de ces promesses furent tenues, on ne le sait que trop bien maintenant. Jean-Pierre Lefebvre, lui, a tenu et tient encore les siennes. Au moment où il commence à jouer de la pellicule, la "caméra-œil" des Groulx, Brault, Perrault, Carle, etc. a déjà produit quelques grands succès du cinéma direct québécois. Certains cinéastes d'ici s'orientent déjà vers la *caméra-clin d'œil* (cinéma commercial à fac-

ture et vedettes hollywoodiennes). Mais le réalisateur du *Révolutionnaire* se branche, lui, sur la caméra *coup d'œil* (en insistant sur *coup*).

Ses "coups", il ne les porte pas tellement sur la réalité physique du pays (à la manière des caméramen du direct devenus réalisateurs), quoique celle-ci joue toujours un rôle important dans l'image. Pas tellement non plus sur les conditions concrètes de vie comme les néo-réalistes persistants du documentaire engagé. Il les dirige surtout sur le réseau de valeurs, principes et visions du monde qui sous-tendent l'organisation de la quotidienneté et gouvernent tous les comportements.

Cet univers symbolique imaginaire, fait d'évidences jamais critiquées, de principes d'autorités jamais établis dans leur pertinence, de discours jamais expliqués, de règles du jeu jamais contestées et d'idoles (saints, vedettes de cinéma, du sport ou de la politique) jamais bien regardées, Lefebvre va s'appliquer à en dévoiler et démonter la structure. Non pas en lui appliquant le langage froid de la logique analytique (comme dans certains films didactiques), mais en l'exposant sur l'écran et en liant ses coordonnées (par le montage) selon leur correspondance ou leur contradiction avec les aspirations du cœur et de la chair de l'homme.

C'est pourquoi on peut parler de constante recherche de *l'acharnation* avec le cinéma de Lefebvre (*acharnation*: être de la chair de, agir selon son appartenance charnelle et son environnement culturel immédiat; mot encore employé dans les campagnes et dont le cinéma de Perrault à l'Île-aux-Coudres a montré toute la signification).

Au milieu des années soixante, dès *L'homoman*, son premier court métrage-brouillon, il commence à dire comment il vit et sent son acharnement québécois. Son langage est plus celui du cœur que celui de l'esprit. Celui du cœur, donc celui des sympathies et antipathies profondes, celui de l'amour fou ou de l'agressivité destructrice, celui de la tendresse ou de l'insensibilité parfois blessante mais nécessaire. Ce langage du cœur ne connaît pas de juste milieu, ignore l'objec-

tivité, se fiche de l'autre côté de la médaille.

Ses "coups d'œil", il ne les brusque pourtant pas. Dans ses longs plans, il prend le temps de bien regarder son personnage ou son objet, de l'"encadrer" comme il faut (rigueur dans ses cadrages), de le scruter au-delà des apparences et des masques. Ainsi, longuement et mûrement réfléchis, ses "coups" n'en portent que mieux.

Avec ce genre de cinéma, tout à fait nouveau par rapport aux mélodrames ou aux films d'action habituels, le spectateur assiste moins à l'exposition d'une réalité qu'il n'est invité à participer à une perception affective de sa réalité environnante. À sa façon, Lefebvre témoigne de la manière dont lui et une bonne partie de sa génération perçoivent émotivement l'héritage social dans lequel ils s'insèrent et contre lequel, pour une bonne partie, ils se sentent obligés de réagir. Cet héritage de croyances religieuses, de fausses sécurités, de peurs inconscientes, d'idoles mystificatrices, d'interprétations historiques, d'attitudes devant l'amour, la vie et la mort, etc., est ressenti négativement et provoque des réactions de défense virulentes. Le besoin de défoulement prime souvent le désir de reconstruire en beauté. Cela donne des oeuvres fortes, mais le plus souvent difficiles d'accès.

Il n'est facile à aucune catégorie de spectateurs de reprendre à son compte ces coups d'œil. Les plus vieux se sentent profondément agressés dans leurs convictions (ils le sont de fait) et hésitent à se remettre en question aussi radicalement. Les nouvelles générations ne comprennent pas grand-chose à cette exploration de l'enracinement (ils ont plutôt tendance à s'en fiche) et n'admirent que l'aspect provocateur et légèrement sacrilège du langage. Ceux du même âge se reconnaissent mais peu acceptent d'embarquer dans le même cheminement critique. Même les critiques officiels manifestent une impuissance quasi chronique à justifier les éloges que pourtant ils administrent généreusement (trop, ça en devient suspect).

Qu'on soit d'accord ou non, que les films de Lefebvre nous dérangent beaucoup ou peu, qu'ils nous donnent bonne ou mauvaise conscience, il nous faut avant tout les prendre pour ce qu'ils sont: une série de témoignages sur la vision intérieure et la révolte d'une génération. Oeuvres aussi nécessaires, à la vérité, que les documents admirables du cinéma direct. "Pour la suite du monde", il faut retenir ce "lieu" de passage entre deux générations.

Pour garder des traces: Les dernières fiançailles

Dans un court métrage d'étudiants en cinéma consacré à Lefebvre et présenté par l'Elysée avant *Les dernières fiançailles*, celui-ci explique son projet cinématographique global par une volonté de "laisser des traces", d'"établir des ponts entre les générations" et "d'entrer en contact avec les autres".

Si, dans l'ensemble de son oeuvre, il laisse la trace et le témoignage de sa propre génération pour construire le pont entre l'ancien monde et le nouveau, avec *Les dernières fiançailles*, il rétablit un "pont" antérieur dont trop souvent on oublie l'existence et que beaucoup ont tendance à mépriser.

Parce qu'il aime les vieilles gens, parce qu'il admire leur sérénité malgré (et peut-être à cause de) leur conscience de la mort proche, Lefebvre a fait vivre et mourir devant sa caméra un couple d'environ 70 ans. Avec ce film, il ne cherche pas à exprimer sa perception de l'univers intérieur de ce couple ni à lui appliquer des grilles

d'analyse ou de jugement récemment acquises. Plutôt, il s'efface devant lui (en autant que c'est possible), le laisse révéler sa propre cohérence avec ses propres mots et gestes qu'il recueille avec un très grand respect.

Avec ses longs plans chargés émotionnellement, avec un rythme des mouvements de caméra respectant scrupuleusement le rythme lent des gestes et mouvements intérieurs des personnages, avec une grande économie de paroles (à mon avis, il y en a encore quelques-unes de superflues, mais ça n'enlève pas de qualité aux silences), avec une direction des comédiens qui donne un ton juste à toute l'interprétation, ce film crée une atmosphère fascinante de vérité et engage profondément le spectateur à se perméabiliser à l'univers du couple (que Marthe Nadeau et J.-Léo Gagnon jouent d'ailleurs avec beaucoup de justesse).

On sait que la "sagesse" des grands-parents n'est que rarement masque de l'ignorance ou simplification des problèmes. Si l'on est réellement entré en contact avec des vieux, on

connaît la complexité de leurs sentiments et leurs luttes intérieures, même s'ils essaient souvent de les cacher. Leur sérénité (quand elle existe) vient de leur force à assumer et à porter le problème fondamental de l'homme, sa mort. Avec beaucoup de simplicité, Lefebvre montre bien et justement la complexité de leur âme: incapacité de se dire des mots d'amour, mais gestes et paroles quotidiennes qui en disent plus long; foi en Dieu et espérance en une survie, mais aussi doutes profonds; acceptation de la mort proche et inévitable, mais accrochage à la moindre affirmation de la vie; conscience souvent exacerbée du temps qui passe et qu'on ne peut accorder à son propre rythme; accord avec l'univers et l'environnement, mais aussi enfermement dans un espace très restreint et solitude radicale de la souffrance; perplexité devant l'avenir (le rêve de la mauvaise herbe qui pousse en toutes saisons et qu'on ne réussit jamais à éliminer); capacité très grande de "tendresse ordinaire", mais frustration de n'avoir personne sur qui la diriger parce que les plus jeunes s'affairent à d'autres formes de plaisirs; etc.. L'Age d'Or...oui; mais non une vie bêtement dorée...

Toute la vie se trouve assumée par ce vieux couple du film. Dans son univers, 70 ans de vie dont 50 de mariage s'achèvent (achèvement, non fin) dans ces dernières fiançailles qu'est la mort. Fiançailles parce que la mort n'est que le moment d'un passage à une vie qui recommence sous d'autres formes et d'autres éclairages (la photographie de la dernière séquence illustre magnifiquement cette croyance). Fiançailles, parce que pour les croyants chrétiens, ce moment correspond à celui de la conclusion définitive et éternelle d'une *alliance* avec leur Dieu. "Si le grain ne meurt...", dit l'Évangile. Moments fort émouvants dans le film que celui où la vieille dame plante ses graines dans le petit jardin, et celui où les petits anges viennent mettre une de ces graines dans la main de Rose et d'Armand juste après leur mort. Pour eux, le cycle n'est pas achevé car ils ont encore des fruits à porter. Avec des images comme celles-là, Lefebvre marque d'une manière éclatante la compréhension qu'on doit essayer de se donner de l'univers des autres et le respect qu'on doit avoir d'eux, qu'on partage ou non leurs croyances.

Lefebvre a dédié ce film à son jeune fils, manière supplémentaire de manifester sa volonté de jeter un pont entre les générations.

D'AUTRES PONTS IMPORTANTS

A leur manière, les cinémas Outremont et 2001, salles bien connues des cinéphiles, jettent aussi des ponts entre les générations. Dans leur dernier programme, deux éléments nouveaux et significatifs sont à souligner.

D'abord, chaque dimanche après-midi (au moins pour la durée de ce programme qui s'étend jusqu'à la mi-mars), le cinéma Outremont présentera des films de qualité pour les enfants. Le distributeur Faroun collabore avec lui pour présenter des films qui dépassent de loin les *J'ai mon voyage* et autres *Cocinelles*.

Ensuite, ce même cinéma Outremont présente chaque mercredi soir une sélection de films québécois généralement peu ou mal connus. Parmi ceux-ci, quelques films d'hier et d'avant-hier qu'on a oubliés (si on les a connus) mais qu'il vaut la peine de voir pour comprendre un peu mieux notre acharnement et notre enracinement cinématographiques.

Les films d'avant-hier (avant 1960...) sont généralement fort maltraités dans notre littérature sur le cinéma. Pendant longtemps, les critiques ont eu honte ou ont carrément méprisé ces productions d'une époque "obscurantiste". On s'est dégagé aujourd'hui de ces sen-

timents et on ressort ces documents dont la valeur de révélateur social apparaît incontestable.

Sous le couvert de fictions romantiques ou de mélodrames pleurnichards, les *Père Chopin*, *Curé de village*, *Aurore*, *l'enfant martyr*, *Lumières de ma ville*, etc. révèlent jusqu'à la caricature les gros traits de la physiologie québécoise de leur époque. Quand on les voit aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de rire (aucune comédie des derniers temps n'est aussi drôle), mais dans un second temps, on admire leur valeur documentaire. On a besoin d'eux pour éclairer sociologiquement la période qui a immédiatement suivi la dernière guerre et celle qui a précédé la révolution tranquille.

Il ne faudrait pas manquer *Il était une guerre* de Louis Portugais (1958), *guerre* de Louis Portugais (1958), ni *A la croisée des chemins* de Jean-Marie Poitevin. Réalisé en 1943 par un prêtre des Missions Étrangères pour servir à la promotion de vocations missionnaires, ce dernier film (qui, de fait, fut le premier long métrage sonore réalisé au Québec) éclaire d'une manière excellente l'Église des années classiques.

Y.L.

Louis Hémon

Alfred AYOTTE et Victor TREMBLAY: **L'Aventure Louis Hémon**. Coll. "Vies canadiennes". — Montréal, Fides, 1974, 389 pp., 21.5 cm.

En mai 1964 (le 18 ou le 19? — il y a contradiction entre les indications des pages 7 et 12), Alfred Ayotte, journaliste, décédait accidentellement. Depuis une trentaine d'années, il menait une enquête minutieuse sur la vie de l'auteur de *Maria Chapdelaine*; il était à la veille de terminer l'ouvrage qu'il préparait sur ce sujet. Mgr Victor Tremblay, qui l'avait aidé au cours de ces recherches, prit la relève; il compléta les notes du journaliste et mit la dernière main au volume.

L'Aventure Louis Hémon — le titre est de Mgr Tremblay — est une compilation de renseignements et de témoignages à propos d'un écrivain qui s'est délibérément fait discret, sinon mystérieux, sur lui et les siens. Ces renseignements et témoignages sont présentés chronologiquement, au fil de la vie de Hémon. Ils nous éclairent sur la famille de ce dernier (31-40), sur son enfance et sa jeunesse (41-85), son séjour en Angleterre (87-126), sa vie au Canada: ses premiers contacts en ce pays (127-146), sa première installation à Montréal (147-179), son passage à La Tuque (180-189), son arrivée au Lac Saint-Jean (191-198), son premier mois à Péribonka (199-233), son deuxième mois au même endroit (235-251), sa vie dans les bois avec une équipe d'arpentage (253-277), son retour à la civilisation (279-294), son emploi du temps à Saint-Gédéon, où il aurait composé *Maria Chapdelaine* (295-313), puis à Kénogami, au service de Price Brothers & Co. (315-326), son retour à Montréal, où il travaille chez Lewis Brothers (327-341), enfin son voyage vers l'Ouest, qui se terminera accidentellement à Chapleau, le 18 juillet 1913, et aura des suites aussi curieuses qu'imprévues (343-375). Les premières pages de *L'Aventure Louis Hémon* sont de Mgr Tremblay; il présente l'ouvrage (7-8) et son principal auteur: Alfred Ayotte (9-14), esquissé un panorama de l'enquête menée par ce dernier (15-26), écrit une préface (29-30).

Pour peu que l'on connaisse Louis Hémon et son oeuvre canadienne, c'est avec beaucoup d'intérêt et de profit que

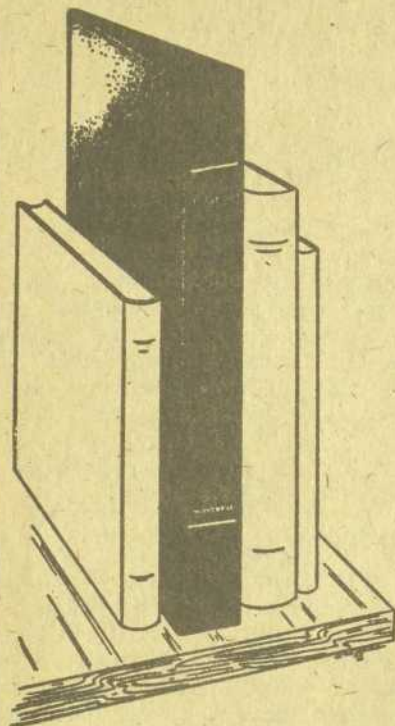
l'on parcourt l'ouvrage d'Ayotte et Tremblay. On y trouve, pour sûr, bien des renseignements que l'on tenait déjà de Dámase Potvin, L.-J. Dalbis, Allan McAndrew, etc.; il se trouve, cependant, que ces renseignements prennent une coloration nouvelle à mesure que l'enquêteur Ayotte les précise et les corrige, à mesure surtout qu'il y ajoute des apports précieux, inédits: témoignages oraux ou documents écrits. Ainsi, grâce à Ayotte, nous connaissons maintenant le nom du missionnaire qui, faisant la traversée d'Angleterre au Canada sur le même bateau que Louis Hémon, attira, le premier, l'attention de celui-ci sur la région de colonisation qu'était le Lac Saint-Jean; il s'agit de l'Eudiste Jean-Marie Leventoux, futur vicaire apostolique de la Côte Nord. *L'Aventure Louis Hémon* met fin à la légende selon laquelle l'auteur de *Maria Chapdelaine* serait passé par Les Eboulements et y aurait composé une chanson. L'ouvrage nous permet de voir vivre de plus près Hémon à Montréal: il n'y aurait pas été aussi solitaire que l'on pensait; nous le suivons mieux au Lac Saint-Jean, et la légende d'Eva Bouchard s'estompe; Hémon n'est plus le sourd que l'on a cru, et il meurt à Chapleau dans des circonstances sur lesquelles nous sommes éclairés; etc.

Désormais, pour toute étude sérieuse de l'auteur de *Maria Chapdelaine* et de son oeuvre, il faudra lire soigneusement le livre d'Ayotte et Tremblay. Dans ce dossier, maintes pièces doivent être passées au peigne d'une critique fine, qui permettra de mieux saisir leur valeur et leur portée. On y trouve, par exemple, des témoignages contradictoires, qu'Ayotte et Tremblay ont eu la sagesse de ne pas essayer de faire concorder à tout prix; de leur confrontation, cependant, aussi bien que de l'ensemble des autres, plus ou moins semblables ou différents, jaillit une lumière nouvelle qui ne permet plus de parler de la même façon du mystère Louis Hémon; il nous est, pour une bonne part, révélé, et, conséquemment, *Maria Chapdelaine* s'inscrit dans un contexte qui en facilite la lecture.

René DIONNE

Département de lettres françaises,
Université d'Ottawa.

CONSERVEZ RELATIONS



CARTABLE en simlicuir rouge avec titres or

Jeu de 11 cordes

au comptoir: \$4.00
par la poste: \$4.25

RELIURE de votre collection de 1974

Le lecteur fournissant
sa collection: \$6.00
Si nous fournissons
la collection: \$14.00

Ajouter \$0.35 pour frais
d'expédition

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
387-2541

La marée de la vie

par Georges-Henri d'Auteuil

Les spectacles dits "des Fêtes" ne sont pas nécessairement - ni ordinairement - de caractère religieux. On n'y chante pas des airs de Noël. On n'y danse pas, non plus, de joyeux rigodons après les tourtières du réveillon. Les sujets présentés sont plutôt profanes et, autant que possible, gais. Cette année, nos principales troupes nous ont servi des plats variés: un Feydeau au T.N.M.; une nouvelle Sagouine, au Rideau Vert; une transposition d'une oeuvre américaine, au Port-Royal.

LA MAIN PASSE

La *Main passe*, de Feydeau n'a rien d'une hymne en faveur du mariage. Au contraire. Ces messieurs de la pièce se passent, en effet, l'héroïne - si on peut dire - avec une désinvolture vraiment remarquable, et une collaboration, non moins remarquable, au reste, de la part de la dame. C'est ce qu'on appelle le Théâtre de Boulevard qui, du moins chez Feydeau, se moque gaillardement des moeurs assez légères d'une certaine bourgeoisie du siècle précédent. Rien n'est pris au tragique, même pas au sérieux. Situations cocasses, réactions comiques des personnages originaux, multiples complications de l'intrigue, drôleries de toutes sortes, voilà de quoi vous distraire et amuser dans la *Main passe*, même s'il s'agit, en y réfléchissant, de moeurs fort déplaisantes.

Mais voilà, pendant la représentation, on ne nous laisse pas beaucoup le temps de réfléchir. La vivacité du texte et du jeu vous entraîne malgré vous dans la sarabande de comédiens qui s'en donnent à coeur joie, parfois même assez follement. En effet, dans cette pièce, l'action se déroule en deux temps: l'un subtil, en demi-teintes, un peu verbeux; l'autre, endiablé, plein de vacarme, de bousculades, de farces irrésistibles, ce qui permet à Hoffmann, pour le dire tout de suite, de nous fournir une autre de ses merveilleuses interprétations comiques. Donc, un Feydeau qui nous promène du sourire délicat à l'éclat de rire retentissant.

Pour jouer cette *Main passe*, le Théâtre du Nouveau Monde et Albert Millaire, metteur en scène, ont eu la main heureuse dans le choix des comédiens. Une cueillette assez rare d'artistes chevronnés, dont je dégage - en plus d'Hoffmann - une Louise Marleau dont l'aisance, le naturel, la finesse et la magnifique diction s'affirment de mieux en mieux, un Guy Provost, farfelu au possible, un Jean Besrè, très juste meneur de jeu et les domestiques, bien dans le ton de l'époque, de Germaine Giroux et Georges Groulx. Les noms de Robert Prévoist et François Barbeau nous assurent de la qualité des décors et des costumes.

SAGOUINE II

Créer des types au théâtre est le rêve des auteurs dramatiques que tous ne réalisent pas, loin de là. Antonine Maillet l'a réussi avec sa Sagouine qui incarne avec un tel bonheur l'humble femme du peuple de la proche Acadie, avec son bon sens réaliste, son naturel, sa mesure, son esprit sans apprêt, son juste et simple langage du terroir, tout cela habillé d'une émouvante sérénité qu'on ne trouve guère dans le monde, aujourd'hui. J'ajouterais: pourvu, peut-être, que cette étonnante Sagouine soit interprétée par Viola Léger, vivante incarnation de son personnage. En effet, qui mieux que Viola Léger pourrait se couler aussi parfaitement dans la Sagouine avec sa gaucherie, sa lourde démarche, ses tics, son oeil moqueur, son humour, ses gestes brusques, ses silences, ses judicieux silences qui, ensuite, font saillir avec plus d'éclat la réflexion suivante. Nous sommes en présence d'une artiste du monologue.

Car la *Sagouine*, "pièce pour une femme seule" comme dit le programme, n'est pas à proprement parler du théâtre, mais une série de récits aux thèmes très variés et sans liens entre eux, et cela en dépit du costume spécial que porte l'interprète ou en dépit du simili décor dans lequel elle évolue mais sans importance en soi sur les textes

débités. Tout l'intérêt du spectacle repose précisément sur ces textes et sur Viola Léger qui les vit sur une scène, celle du Rideau Vert, qui a donné naissance à ce personnage si pittoresque.

La *Sagouine II* possède les qualités de sa soeur, la *Sagouine I* qui a fait son tour triomphale de la Province. Les six récits qu'elle nous raconte, sans doute décrivent des événements heureux ou malheureux d'un pauvre village d'Acadie et les moeurs de ses habitants, mais surtout, et c'est ce qui nous intéresse davantage, les réactions humaines d'une simple femme sans instruction - de celle qu'on acquiert aux écoles - mais d'un solide bon sens et d'une juste appréciation des choses que la sournoise hypocrisie des hommes n'a pas encore altérés. Enfin, une vraie nature et qui fait le charme

LE LANGAGE DES CHIFFRES

45,000 TITRES EN STOCK PERMANENT

13,000 PIEDS CARRÉS D'ÉTALAGES

5 LIBRAIRIES EN UNE

H Sciences humaines

J Jeunesse

L Lettres, arts, loisirs

M Médecine et sciences de la santé

S Sciences et techniques

4 SERVICES INTÉGRÉS

les commandes spéciales
les commandes d'office
les livres reliés et catalogués
le service universel d'abonnements

Total

1 QUALITÉ: LA MEILLEURE

LIBRAIRIE DUSSAULT

la grande librairie du
8955 SAINT-LAURENT - MONTRÉAL

Tél.:
384-8760

Autobus
53, 55, 98, 100

Métro:
Crémazie

authentique de ce personnage si rare. Gloire à Antonine Maillet de nous l'avoir découvert!

SEA HORSE

"Une tranche de vie", comme on disait naguère, voilà ce que nous sert l'auteur américain, Edward J. Moore, avec sa pièce *le Sea Horse*, la dernière production de la Compagnie Jean Duceppe, au Port-Royal. Tranche de vie la plus banale qui soit, d'ailleurs. Celle de deux spécimens d'humanité qu'on rencontre partout dans le monde: une femme de retour d'âge, désabusée de la vie qui ne l'a pas gâtée, sauf de soucis, de déboires, d'avaries; un homme, besogneux, instable, chimérique, à la recherche d'un certain bonheur qu'il appelle sécurité. Un couple qui vit des souvenirs d'hier et des espoirs ou inquiétudes de demain, dans un aujourd'hui minable, sordide. Un couple: une tenancière d'un bar, le *Sea Horse*, quelque part sur le bord de la mer, épaissie par l'âge et les durs travaux; un marin, mécanicien dans la chambre des machines, plein de projets en l'air, désireux de se marier et d'avoir des enfants. Une rencontre d'à peine quelques heures de ce couple, leurs propos décousus, leurs ac-

tes dérisoires, l'attente de quelque chose qui n'arrive pas, tel est le sujet du *Sea Horse*. Rien.

Et pourtant ce n'est pas rien, un homme et une femme qui se souviennent des jours heureux, des jours tristes aussi, qui s'entretiennent de leurs travaux, de leurs projets, vaquent à de journalières occupations en exprimant leurs sentiments sur ceci ou cela, en déclarant leur amour ou leur méfiance, car c'est cela encore *le Sea Horse*. Rien, et beaucoup: une peinture colorée, vivante, contrastée, émouvante parce que tellement humaine, d'un homme et d'une femme plongés dans le "tragique quotidien".

Sous la direction de Louis-Georges Carrier, Denyse Filiatrault et Jacques Godin ont incarné ces deux personnages sur la scène du Port-Royal. Carrier est original et inventif dans ses mises en scène. Il lui arrive parfois, dans sa recherche de la nouveauté ou parce que, sur le plateau, il faut que ça bouge, de tomber dans l'artificiel. On pouvait remarquer deux ou trois fois ce travers dans *le Sea Horse*. Un excès de qualité, quoi! Les qualités ne manquent pas non plus aux comédiens qu'il dirige. Denyse Filiatrault bredouille bien un peu ici ou là, mais son jeu

naturel, varié, tantôt brusque et dur, tantôt émouvant est très adapté à son personnage pitoyable de Gertrude Blum, la propriétaire du bar.

Comme Harry Bales, Godin a le physique du marin vigoureux, bien musclé, habitué aux tâches pénibles à fond de cale des bateaux où il bourlingue. Sous cette rude écorce, il cache aussi un sentimental et un tendre, mais gauche, fruste, peu habile à trouver et à manier les mots qu'il faudrait dire et encore moins les gestes qui conviennent. Cela le rend touchant et sympathique sous ses allures de grand dégingandé.

Cette pièce américaine, le programme nous annonce que René Dionne en a fait une "traduction québécoise". Je m'insurge contre cette manie d'assimiler notre langue française du Québec au langage populaire, au petit nègre des faubourgs de nos villes. Sans doute, pour rester dans la vérité de leurs personnages, le marin Harry Bales et la serveuse de bar, Gertrude Blum ne peuvent parler comme des académiciens de France ou de chez nous. Leur langue se ressent du fond de cour de la boutique du coin, de la taverne, mais ce n'est pas là la langue française "québécoise". Absolument pas. Il y a là fausse représentation.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours collégial)

Collège reconnu d'intérêt public

Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:

Le cours collégial (diplôme d'études collégiales)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- 1 - Sciences de la santé
- 2 - Sciences pures et appliquées
- 3 - Sciences humaines et sciences de l'administration
- 4 - Arts plastiques
- 5 - Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1975

Date limite: 1er mars 1975

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS

Cours collégial

3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1

Tél.: 342-1320, poste 255

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

AUJOURD'HUI

credo

- des "cahiers" sur des sujets majeurs: l'argent, la foi, l'avortement, etc.
- des rencontres avec des personnalités marquantes
- des articles sur la vie sociale, économique, politique et culturelle
- des nouvelles des chrétiens du monde entier

Mensuel oecuménique publié par l'Eglise Unie du Canada (église réformée),
3480 Décarie, Montréal, Qué., H4A 3J5,
tél.: 486-9213.

Abonnements: 1 an (10 numéros)
\$4.00 pour le Canada,
\$5.00 pour l'étranger.

Nouveautés

TRAVAUX ET COMMUNICATIONS 2

de

l'Académie des Sciences Morales et Politiques du Québec

Un ensemble varié et imposant par un groupe de chercheurs qui ont souci de se réunir pour partager, d'abord entre eux, puis avec le public, les résultats de leurs recherches.

Collaborateurs: François-Albert Angers, Richard Arès, Hermas Bastien, Jean-Charles Bonenfant, Pierre Dagenais, Léon Dion, Henri Dorion, Albert Faucher, Philippe Ferland, Philippe Garigue, Maurice Label, Edouard Parent, Roland Parenteau, Marc-Adélaïde Tremblay. 6 1/8" x 9 1/8". 244 pages. \$7.50

MESSAGES DES ÉVÊQUES CANADIENS A L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRAVAIL 1956-1974

Présentation de Richard Arès. L'objectif de ces Messages est bien exprimé par l'appel lancé aux chrétiens d'être "aux premières lignes de ce front de libération qui ambitionne de bâtir une société authentiquement humaine". 6 1/6" x 8 3/8". 193 pages. \$5.00

LES CENT-ASSOCIÉS ET LE PEUPLEMENT DE LA NOUVELLE-FRANCE 1633-1663

L'auteur, Lucien Campeau, écrit dans la présentation:

"L'étude partielle que nous livrons aujourd'hui au public ne tiendra pas lieu d'histoire des Cent-Associés. Elle ne prétend, à partir d'un aspect seulement, qu'évoquer certaines dimensions insoupçonnées et suggérer quelques perspectives nouvelles où situer l'ensemble de ce problème historique." 5 1/8" x 7 3/4". 175 pages. \$4.50

EUCHARISTIES

André Myre cherche, dans ce livre, à traduire en prières simples la vie chrétienne de l'homme ordinaire. Ces prières ont ceci de particulier qu'un bibliste est leur auteur, un homme dont le métier est de le mettre quotidiennement en contact avec le Dieu que la Bible révèle. 5 1/2" x 8". 164 pages. \$4.50

FOI ET DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES

par Marcel Messier

Préface de Mgr Herder Camara

Marcel Messier a vécu près de dix ans dans des pays en voie de développement de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique. Mgr Camara écrit, dans la préface, que ce livre "court le risque d'être méprisé ou mieux contesté, rejeté, condamné. Lu, approfondi avec courage et humilité, il force à penser et à agir." 5 1/4" x 8 3/8". 161 pages. \$4.75

PAUL RAGUENEAU ET SES LETTRES SPIRITUELLES

par Jude St-Antoine

Dans son étude, l'auteur trace d'abord le portrait de Paul Ragueneau, disciple du grand spirituel, Louis Lallemand, et maître de celui que l'histoire appellera le Grand Condé. Puis il situe l'activité du missionnaire et du directeur d'âmes qui arrive à Québec près de trente ans après Champlain. Et il tente de dégager, à partir de lettres spirituelles adressées à des religieuses, les lignes de force de la spiritualité de Paul Ragueneau. 5 1/4" x 8 3/8". 327 pages. \$8.75.

S'adresser à son libraire ou aux

Editions Bellarmin

8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal,

Tél.: 387-2541